

# Qui s'enrichit, qui s'appauvrit

1976-2006

Eve-Lyne Couturier | Bertrand Schepper



CCPA  
CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES

**IRIS**

Institut de recherche  
et d'informations  
socio-économiques





**CCPA**  
CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES

**ISBN 978-1-926888-02-6**

Le Centre canadien de politiques alternatives est un institut de recherche indépendant et sans but lucratif, financé en majeure partie par ses membres individuels et institutionnels. Fondé en 1980, son objectif est de promouvoir les recherches progressistes dans le domaine de la politique économique et sociale. Le Centre publie des rapports et des livres, ainsi qu'une revue mensuelle. Il organise aussi des conférences et des colloques.

Vous pouvez télécharger ce rapport gratuitement à partir du site Web du CCPA dont l'adresse est **[www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)**. Il est possible d'en commander des exemplaires imprimés, au prix de 10 \$, en communiquant avec le bureau national.

#### **Centre Canadien de Politiques Alternatives**

410-75 rue Albert, Ottawa, ON K1P 5E7  
TÉLÉPHONE 613-563-1341 TÉLÉC 613-233-1458  
COURRIEL [ccpa@policyalternatives.ca](mailto:ccpa@policyalternatives.ca)  
[www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca)

CAW 567  
OTTAWA

**IRIS**

**Institut de recherche  
et d'informations  
socio-économiques**

Par **Eve-Lyne Couturier**, chercheure à l'IRIS,  
et **Bertrand Schepper**, chercheur à l'IRIS

L'IRIS, un institut de recherche sans but lucratif, indépendant et progressiste, a été fondé en 2000. L'Institut produit des recherches sur les grands enjeux de l'heure (partenariats public-privé, fiscalité, éducation, santé, environnement, etc.) et diffuse un contre-discours aux perspectives que défendent les élites économiques.

Veillez noter que toutes nos notes et études sont disponibles gratuitement sur notre site Internet:  
**<http://www.iris-recherche.qc.ca>**.

#### **Institut de recherche et d'informations socio-économiques**

1710, rue Beaudry, bureau 2.0, Montréal, QC H2L 3E7  
TEL 514 789-2409 [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

Résumé 5

1	<b>Introduction</b>	11
2	<b>Méthodologie</b>	13
3	<b>Contexte de l'économie québécoise</b>	15
4	<b>Situation actuelle des familles</b>	19
5	<b>Coefficient de Gini</b>	23
6	<b>Écart entre les plus riches et les plus pauvres</b>	26
7	<b>Partage des gains et des revenus</b>	30
8	<b>Implication de l'État dans la réduction de l'écart entre les riches et les pauvres</b>	34
9	<b>Modification du temps de travail pour les familles avec enfant(s)</b>	38
10	<b>Évolution de la distribution économique des familles</b>	44
11	<b>Conclusion</b>	50
	Lexique	53
	Notes	56
	Annexe	60

### **Liste des sigles**

**CCPA** Centre canadien de politiques alternatives

**EFC** Enquête sur les finances des consommateurs

**EDTR** Enquête sur la dynamique  
du travail et du revenu

**G\$** Milliard de dollars

**IRIS** Institut de recherche et d'informations  
socio-économiques

**PIB** Produit intérieur brut

# Résumé

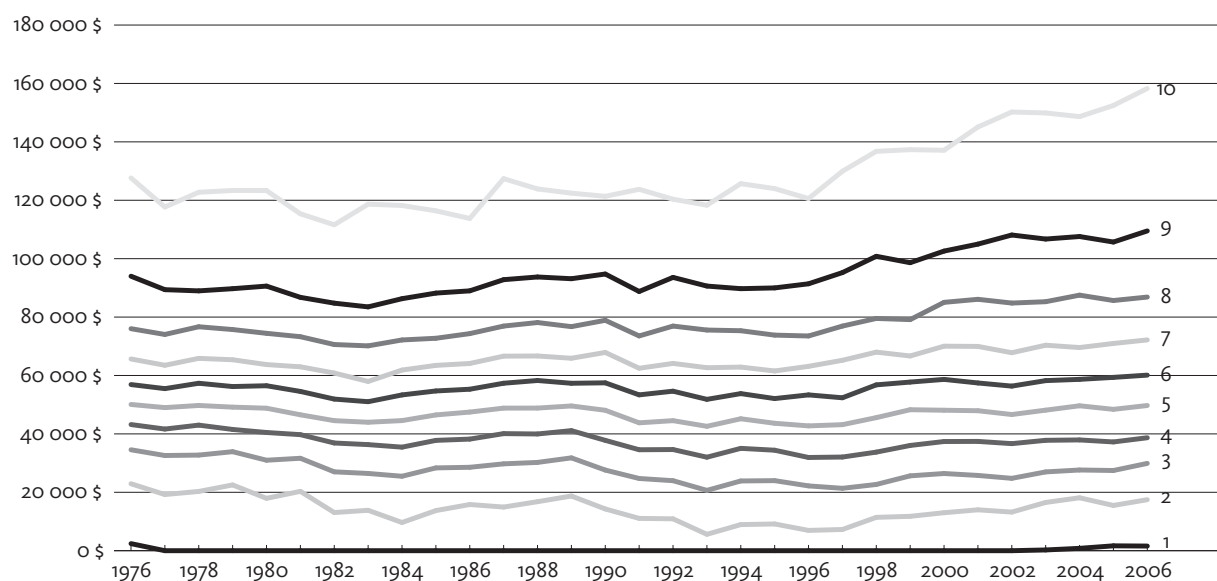
La promesse qu'une économie prospère et du cœur à l'ouvrage allaient améliorer leur condition collective a élargi durant des décennies la population québécoise.

La présente étude innove en constatant que cette promesse est loin de s'avérer pour la ma-

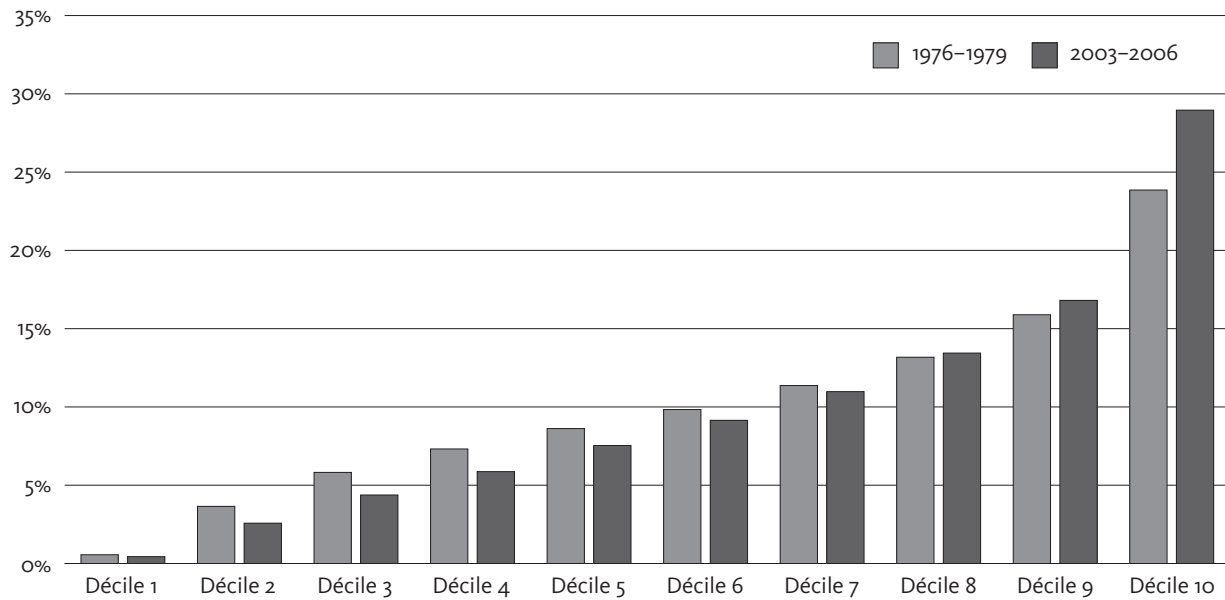
rité des familles québécoises élevant des enfants de moins de 18 ans.

Québécoises et Québécois ont travaillé plus fort et l'économie de la province a progressé de 71% entre 1976 et 2006, mais toutes leurs familles n'en ont pas bénéficié. La majorité des gains de

GRAPHIQUE I Écart des revenus au Québec



GRAPHIQUE II Part des revenus par décile



revenus ont été aux 10% les plus riches, alors que les 70% les plus pauvres ont vu se réduire leur part de l'assiette économique.

Si l'on partage en deux les familles québécoises, une moitié gagne plus d'argent qu'il y a une génération, et l'autre moins. Plus on s'élève dans l'échelle des salaires, plus ces gains sont impressionnants. De ce fait, l'écart de salaires entre les riches et le reste de la population est à son maximum depuis 30 ans au Québec — un écart inférieur à la moyenne nationale mais faisant preuve d'une tendance inquiétante, qui date même d'avant la récession actuelle.

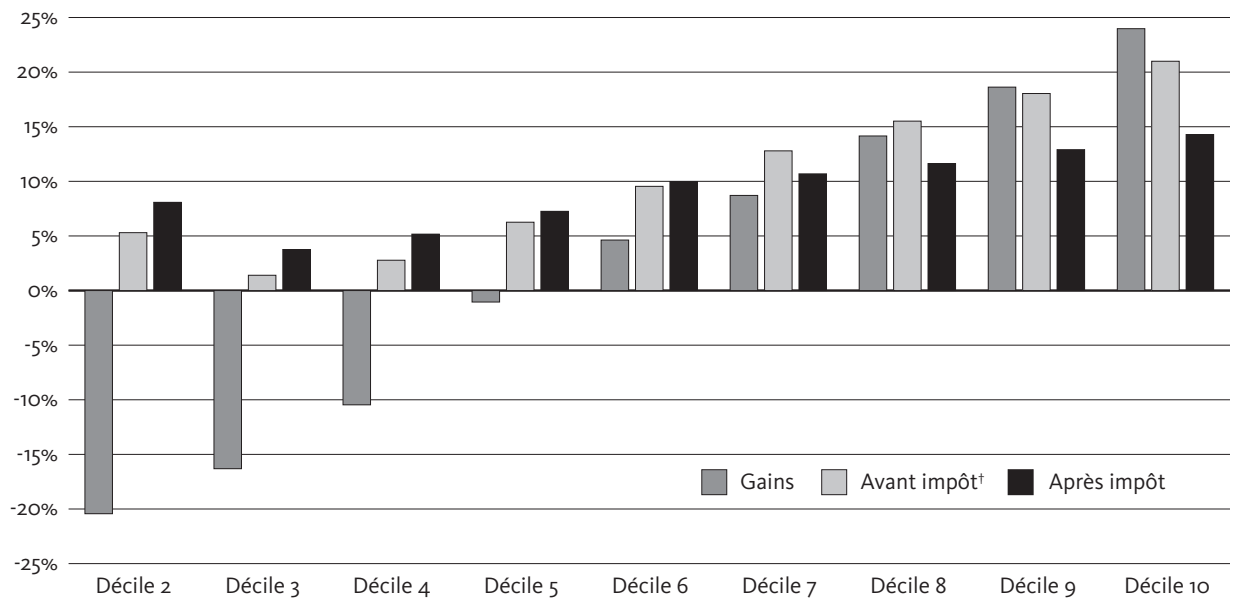
L'écart des revenus au Québec a connu une hausse dramatique avec les pertes d'emplois subies lors des récessions des années 1980 et 1990, mais il a poursuivi son ascension à un taux étonnamment rapide au cours des 10 dernières années, même après le retour des gens au travail. Cet écart s'est élargi malgré une quantité de travail accrue des familles québécoises élevant des enfants de moins de 18 ans. De fait, la présente étude fracasse l'idée reçue selon laquelle il suffit de travailler plus fort pour combler cet écart.

Les familles québécoises travaillent, en moyenne, 321 heures de plus par an qu'en 1996, soit l'équivalent de huit semaines de plus de travail à temps plein. La majorité de ce temps de travail supplémentaire est effectuée par les familles appartenant à la moitié inférieure de l'échelle des revenus. Néanmoins, la majorité des familles ont encore de la difficulté à progresser.

Les familles du milieu et du bas de l'échelle des revenus ont travaillé plus fort pour pouvoir simplement rester à flot. Un taux de chômage élevé a laissé la majorité des familles du décile le plus bas sans revenus de salaire, de la fin des années 1970 jusqu'en 2003. Le reste des familles de la moitié inférieure de l'échelle des revenus ont vu leurs revenus baisser de 1% à 20% par rapport aux familles de cette portion inférieure une génération auparavant.

En contraste, les 50% de familles les plus riches ont bénéficié de revenus plus élevés en regard de leurs prédécesseurs — seulement 5% de plus pour le sixième décile, mais une hausse substantielle de 24% pour le décile le plus élevé. Ces 10% de familles les plus riches ont connu la hausse de

GRAPHIQUE III Comparaison des salaires/revenus†/revenus après impôt des périodes 1976–1979 et 2003–2006



† Cette catégorie des revenus, que nous n'utilisons que dans le présent tableau, représente les sommes reçues en salaires et en transferts gouvernementaux, avant impôts.

revenus la plus importante — et de loin — de tous les autres déciles de familles avec enfants, en comparaison avec la génération précédente. Par contre, ces 10% de familles les plus riches avec enfants n'ont pas fourni plus de temps de travail. Les ménages du décile supérieur travaillaient même moins de semaines par année que les 10% de ménages les plus riches une génération plus tôt, et leur nombre annuel d'heures travaillées a été à peu près le même en 2006 qu'en 1996.

Notre étude démontre également une concentration croissante des revenus aux échelons supérieurs de cette distribution au Québec. Si l'on se réfère à deux points nodaux historiques — de 1976 à 1979, et de 2003 à 2006 — on apprend que la part des revenus totaux allant aux 30% de familles les plus riches est passée de 53% à 59%, alors que la part dévolue aux 30% de familles les plus pauvres a chuté de 10% à 7%. C'est dire que la majorité des familles québécoises — les 70% les moins riches — ont dû s'accommoder d'une part réduite de l'assiette des revenus.

La récession en cours n'arrange pas les choses. La présente étude indique que l'inégalité de revenus tend à s'aggraver en période de récession, quand les familles du bas de l'échelle peinent à trouver des places sur le marché du travail. On constate le lourd tribut qu'imposent les récessions aux familles à moyen ou faible revenu.

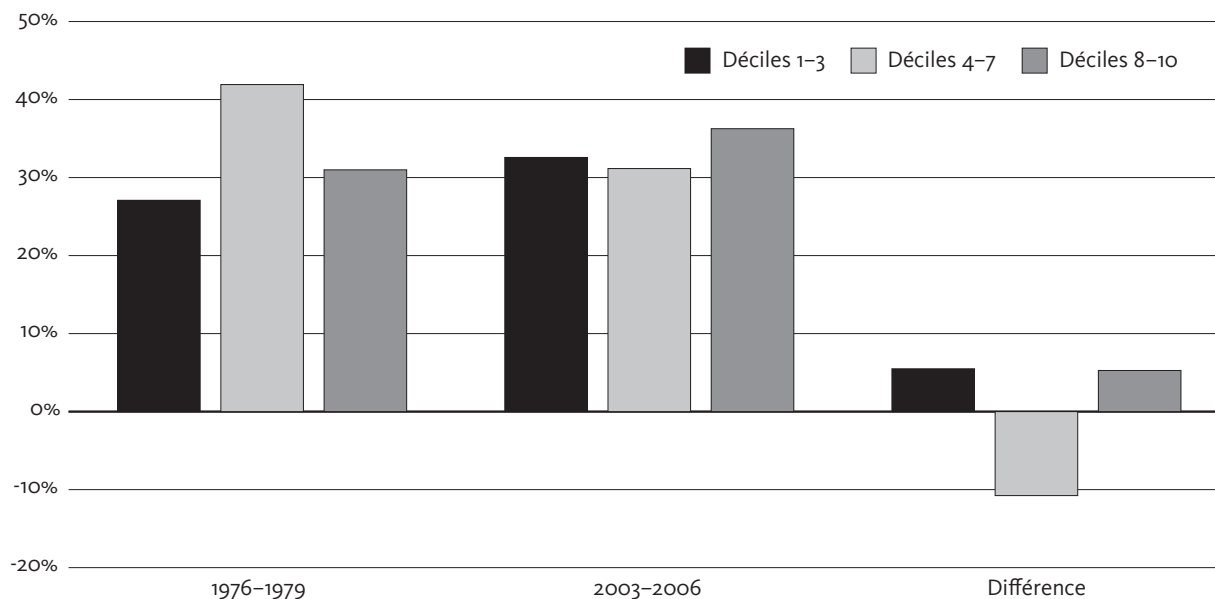
En fait, la récession du début des années 1990 a réduit les revenus de la majorité des familles québécoises, et il a fallu des années avant que les revenus se remettent à monter dans l'ensemble des déciles. Les 10% de familles les plus riches ont été les premières à connaître ce rebond, leurs revenus s'élevant dès 1994; mais pour la plupart des familles québécoises, il a fallu attendre 1998 pour voir revenir de meilleurs revenus.

Quand l'économie a repris de la vitesse, le fait de travailler plus n'a pas réussi à réduire l'écart résultant. Ce surcroît de travail a augmenté les revenus des familles de la moitié inférieure de l'échelle, mais la hausse du temps de travail n'a pas entraîné de bonification équivalente des revenus.

TABLEAU I Différences en pourcentage des revenus médians après impôt, par décile, entre les périodes 1976–1979 et 2003–2006

Décile	Médiane 1976–1979	Médiane 2003–2006	Différence	% de différence entre les périodes
1	16 349\$	19 617\$	3 268\$	20,0 %
2	28 483\$	30 784\$	2 301\$	8,1 %
3	36 528\$	37 902\$	1 374\$	3,8 %
4	42 086\$	44 260\$	2 174\$	5,2 %
5	47 377\$	50 814\$	3 437\$	7,3 %
6	52 700\$	57 961\$	5 261\$	10,0 %
7	59 549\$	65 913\$	6 364\$	10,7 %
8	68 271\$	76 211\$	7 940\$	11,6 %
9	79 429\$	89 677\$	10 248\$	12,9 %
10	104 089\$	118 961\$	14 872\$	14,3 %

GRAPHIQUE IV Différence de distribution de la population, sur la base des déciles de gains de 1980, entre les périodes 1976–1979 et 2003–2006



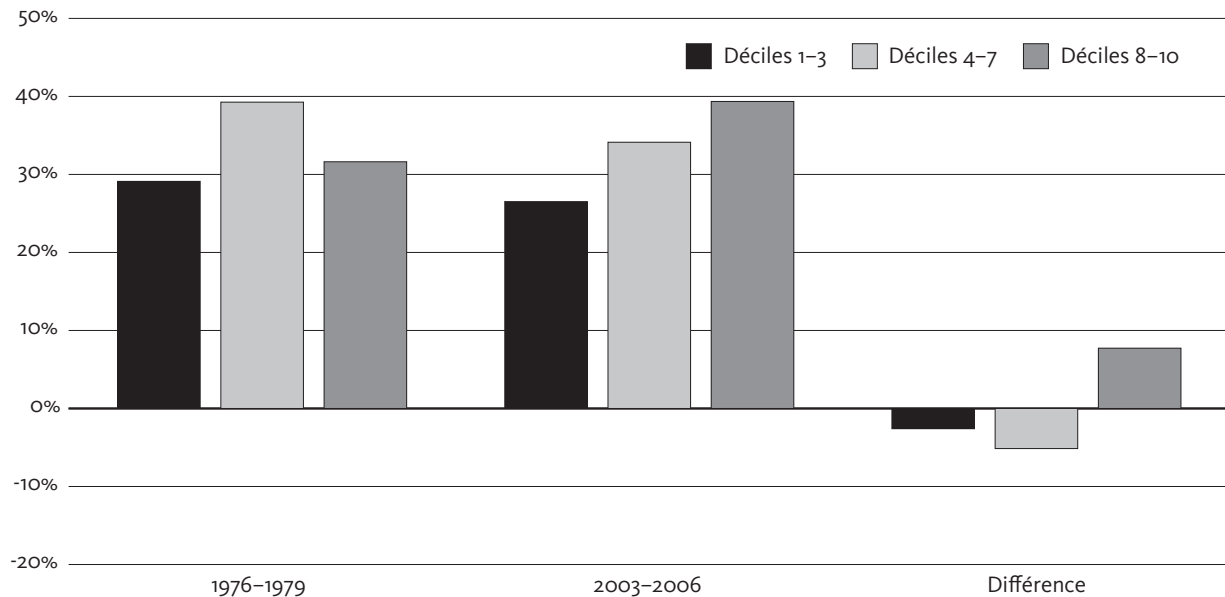
Comme les revenus des gens du haut de l'échelle augmentaient plus rapidement que ceux de tous les autres groupes, l'écart a continué à grandir.

Le facteur qui a contrebalancé cet écart n'a pas été l'effort individuel mais certaines politiques gouvernementales.

En effet, l'écart entre les riches et le reste de la population est beaucoup moins marqué lorsqu'on

le mesure par rapport aux revenus après impôt, ce qui souligne le rôle des transferts et des impôts et la capacité du gouvernement de garantir à la population du Québec une plus grande égalité que ce que permettraient les seules lois du marché. Au moins 70% des familles québécoises ont amélioré leur sort grâce au système des impôts et transferts.

GRAPHIQUE V Différences de distribution de la population, basées sur les déciles de revenus après impôt de 1980, entre les périodes 1976–1979 et 2003–2006



De façon semblable, certaines politiques gouvernementales ont freiné, mais non éliminé, la concentration croissante des revenus dans les mains des familles les plus riches. Au cours des trois dernières décennies, l'intervention de l'État québécois a systématiquement réduit la disparité de revenus sur son territoire, avec plus d'efficacité que ne l'a fait le reste du Canada. Cette marche vers l'égalité ne s'est pas faite au prix d'une plus grande prospérité: les familles appartenant à tous les déciles de revenus ont tous vu augmenter leurs revenus après taxes en regard d'il y a 30 ans au Québec.

Malgré cette aggravation de l'inégalité de revenus au Québec, la situation y demeure plus équitable que dans le reste du Canada. Toutefois de nouvelles politiques, qui menacent de démanteler les mécanismes de redistribution, pourraient grever cette performance.

En plus de glisser vers l'inégalité, les familles québécoises se voient de plus en plus polarisées.

Une classe moyenne forte et résiliente est l'adhésif qui lie la société. En termes techniques,

il existe toujours une classe moyenne. La question cruciale est de déterminer l'effet de la prospérité économique sur celle-ci.

En 1980 — juste avant la récession de 1981–1982 — les 40% des familles au centre de la distribution élevant des enfants au Québec gagnaient entre 35 600\$ et 68 800\$; 30% de la population gagnait moins et 30% gagnait plus. Après impôt, les revenus de ces 40% au centre oscillaient entre 38 000\$ et 67 600\$. (Tous ces chiffres sont en dollars de 2006.) En maintenant constante la définition de ce revenu intermédiaire, nous pouvons vérifier combien de familles sont entrées ou sorties de ces classes — moyenne, supérieure ou inférieure — de revenus, d'une année à une autre.

En termes de niveau de revenus, le nombre de familles dans la classe moyenne baisse régulièrement depuis trois décennies, étant passé d'environ 42% de la population, vers la fin des années 1970, à 28% lors de la récession des années 1990. Même si leur proportion a remonté depuis, il y avait en 2006 moins de familles dans cette catégorie qu'en 1980 (soit 31% au lieu de 40%). En 2006, la

classe moyenne québécoise — aux termes de sa définition une génération plus tôt — était devenue la moins importante des trois catégories de revenus. La catégorie des faibles revenus l'avait devancée en 2003–2006, avec 33% des familles élevant des enfants (en regard de 30% en 1980).

Les politiques fiscales ont réduit cet évidement progressif de la classe moyenne, mais sans l'annuler. Une fois les impôts et transferts pris en ligne de compte, la classe moyenne ne comptait plus que 34% des familles en 2003–2006, comparé à 40% en 1980. Une bonne part de cette chute a eu lieu au cours des dix dernières années, puisque de 1976 à 1996, la classe moyenne est demeurée relativement stable en termes de revenus après impôt, soit à environ 40% de la population au cours d'une vingtaine d'années qui a inclus deux grandes récessions. Mais la dernière décennie a connu une érosion marquée de la classe moyenne au Québec. Où sont allées ces familles?

Il y a aujourd'hui légèrement moins de familles dans les 30% inférieurs de l'échelle de revenus: on est passé de 29% en 1976–1979 à 27% en 2003–2006. Par contre, le nombre des familles de la catégorie supérieure a grandi, passant de 32% en 1976–1979 à 39% en 2003–2006.

En l'espace d'une génération, la répartition économique des familles québécoises a connu des changements marqués en termes de revenus. On est passé d'un diagramme en podium, où la classe moyenne était dominante en 1976, à un diagramme en escalier, où c'est maintenant la classe supérieure qui prédomine.

La classe moyenne québécoise — courroie de transmission des idées, des normes sociales et des attentes culturelles — est en perte de vitesse, et c'est une mauvaise nouvelle pour l'ensemble d'entre nous.

# Introduction

En mars 2007, le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA)<sup>1</sup> démontrait que les inégalités entre les riches et les pauvres étaient à leur plus haut niveau depuis 30 ans partout au Canada. Cette conclusion s'est vue confirmée en mai 2008, dans une étude de Statistique Canada sur les inégalités de revenus<sup>2</sup>, et rafferme en juin 2008 par une étude de Statistique Canada<sup>3</sup> sur l'évolution de la richesse des familles<sup>4</sup>.

Dans le présent rapport de recherche, nous nous pencherons sur la situation pour le Québec au regard de l'évolution des familles appartenant à des déciles\* répartis en groupes inférieur, moyen et supérieur<sup>5</sup>, entre les années 1976 et 2006. Nous tenterons ainsi de détailler, comprendre et analyser l'évolution et les déterminants de l'écart entre les riches et les pauvres au Québec dans une perspective à plus long terme.

Depuis les années 1980, le discours néolibéral dominant dépeint la croissance économique comme un gage de prospérité pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Selon cette logique, plus la société accumule de richesses, plus celles-ci sont redistribuées, par le biais du marché, pour le plus grand bénéfice de toute la société<sup>6</sup>. Toujours selon le discours dominant véhiculé

par les économistes et autres experts de la droite économique, les inégalités de revenus ne reflèteraient que l'effort supplémentaire consacré au développement des aptitudes et au travail par les mieux nanti-es: le temps travaillé devrait donc être la mesure de l'accès à la richesse. En d'autres mots, il suffirait de travailler plus pour gagner plus. Les pauvres le seraient donc, essentiellement, par manque de volonté. Les prochaines pages se veulent une démonstration, par le biais de la conjoncture québécoise, du caractère factice de ce discours.

Interpréter l'évolution de l'écart entre les riches et les pauvres nécessite une analyse rigoureuse du paysage économique. Nous aborderons d'abord la question de la méthodologie. Le reste de l'étude sera divisé en huit chapitres. Nous décrirons le contexte socio-économique québécois des 30 dernières années pour ensuite tracer un portrait économique des familles, évaluer la répartition de la richesse collective, que ce soit à travers les gains ou les revenus après impôt, repérer l'évolution de cette répartition et la lier aux transformations du monde du travail. Enfin, nous identifierons le rôle de l'État dans cette dynamique et tenterons de mieux comprendre

l'évolution des paramètres économiques propres à la population québécoise. Nous pourrions ainsi démontrer que le marché opère lui-même un partage inégalitaire des richesses et contribue ainsi à creuser plutôt qu'à combler le fossé entre les riches et les pauvres au Québec.

## Méthodologie

Les données utilisées dans cette étude proviennent principalement de deux enquêtes de Statistique Canada<sup>7</sup>. *L'Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) couvre les années 1976 à 1996 et *l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) complète nos données jusqu'en 2006. Bien que leur mode de collecte diffère légèrement, les renseignements obtenus au moyen de ces études se recoupent et permettent des comparaisons sur de grandes périodes<sup>8</sup>.

La présente étude suit les tendances dans la répartition de la richesse en mettant l'accent sur le portrait économique des familles avec enfant(s). Historiquement, ce type de ménage connaît le moins de fluctuations de revenus dans le temps, faisant de lui l'unité économique la plus stable à étudier. De plus, les familles élevant des enfants représentent l'unité de base de la société et offre une mesure conservatrice pour évaluer les écarts de richesse au Québec. Nous comparerons deux périodes analogues en termes de croissance économique, soit les années 1976–1979 et 2003–2006, qui jetteront un éclairage sur l'évolution des écarts entre riches et pauvres au cours des 30 dernières années au Québec.

Cette étude ne s'intéresse pas à la mobilité des familles entre les déciles puisque les familles n'ont pas été suivies individuellement et indépendamment sur les 30 ans observés. Les données utilisées permettent par contre de repérer les variations dans les gains ou les revenus après impôt pour chaque décile. En d'autres mots, les 10 % de familles les plus pauvres ne sont pas nécessairement les mêmes d'année en année : il se peut que certaines familles « soient sorties » de la pauvreté, alors que d'autres y sont entrées. Toutefois, la présente étude nous permet de constater les différences dans la part de richesse attribué à un décile et ainsi de voir si les sujets les plus pauvres d'une période donnée sont plus ou moins avantagés que ceux d'une autre période.

Une fois la population divisée en déciles, nous avons choisi de les réassembler en trois groupes particuliers, pour lesquels nous utiliserons les appellations « déciles inférieurs », « déciles moyens » et « déciles supérieurs »<sup>9</sup>. Les déciles inférieurs comprennent les déciles 1 à 3. Il s'agit donc du 30 % de la population qui reçoit le moins d'argent. Les déciles moyens, soit 4 à 7, représentent le 40 % de la population située au milieu. Les déciles restants, 8 à 10, composent

les déciles supérieurs, soit les familles recevant le plus d'argent au Québec, en gains ou en revenus. Il est important de noter que notre division se fait uniquement sur la base des montants mis à la disposition des familles et non à partir des besoins réels de chacune d'elles ou de leurs propriétés ou actifs financiers. En effet, nos chiffres ne font aucune distinction quant au nombre de personnes composant chaque famille ou à ce qu'elles possèdent. Tout au plus, pouvons-nous affirmer qu'à moins de mention contraire, les données font état de ménages comprenant au moins un adulte et un enfant de 18 ans ou moins.

Pour un portrait plus exact de la situation, la plupart des analyses ont été faites à partir des chiffres médians (plutôt que moyens) de gains et revenus après impôt. Ceci nous permet de réduire l'influence des cas extrêmes, qui tendent à faire dévier les constats, et à rendre les différences

entre les années plus importantes. Par exemple, dans le cas du premier décile, de nombreuses familles affichent un gain nul ou négatif (en raison de dépenses supérieures aux revenus, pour des travailleurs autonomes, par exemple), alors que d'autres enregistrent des gains allant jusqu'à 12 247\$ en 2006. La moyenne reflète ces extrêmes. La médiane donne, quant à elle, le point milieu du décile ce qui permet d'utiliser une mesure statistique qui est plus stable. On obtient ainsi un portrait plus juste, en sachant que 50 % de la population ciblée gagne plus et 50 % moins que le montant obtenu.

À moins d'avis contraire, toutes les sommes sont exprimées en dollars constants de 2006. Ceci permet de comparer avec efficacité les sommes disponibles à la consommation, en neutralisant les fluctuations issues de l'inflation.

## Contexte de l'économie québécoise<sup>9</sup>

Pour brosser un portrait représentatif de l'écart de revenu entre les familles riches et pauvres au Québec, il est primordial d'examiner d'abord le contexte économique de la province. Le PIB<sup>11</sup> est l'indicateur le plus utilisé pour évaluer l'activité économique d'un État. Cette façon de chiffrer la création de richesse nous permet de déterminer s'il y a ou non tendance vers un enrichissement général de la société québécoise.

Parallèlement au PIB, le taux de chômage est un indicateur sommaire mais important de l'état du monde du travail. Selon le discours dominant, plus le taux de chômage est bas, plus la société devrait créer de la richesse et donc s'enrichir collectivement. Une période de prospérité se caractériserait donc par un faible taux de chômage et une augmentation du PIB.

La présente section nous amène à évaluer et situer réciproquement le PIB et le taux de chômage. Nous en tirerons un aperçu global de l'économie québécoise à la lumière des indicateurs souvent présentés comme témoins de la santé économique d'une société.

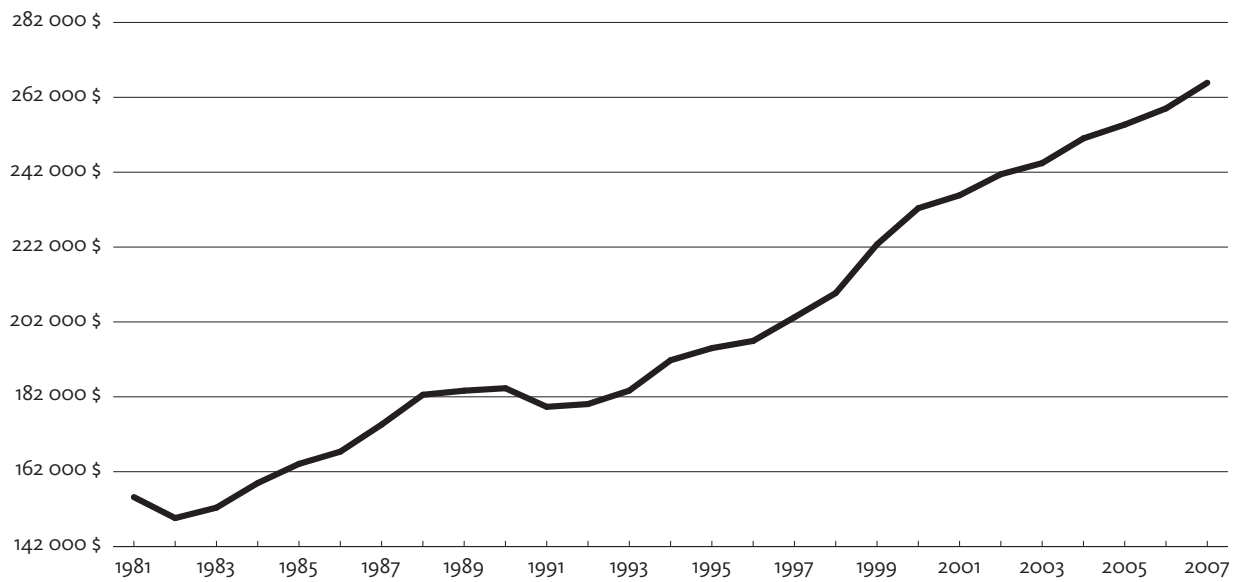
### 3.1 Produit intérieur brut (PIB)\*

Entre 1981 et 2007, l'économie du Québec n'a connu que deux baisses du PIB, lors des récessions de 1981–1982 et de 1990–1992 (voir graphique 3.1). Mais au total le PIB du Québec est passé, en dollars constants de 2002, de 155 milliards de dollars (G\$) en 1981 à 265 G\$ en 2007, soit une augmentation de 71,3 % sur 26 ans. Le Québec produit donc annuellement plus de 110 G\$ de biens et services de plus qu'en 1981.

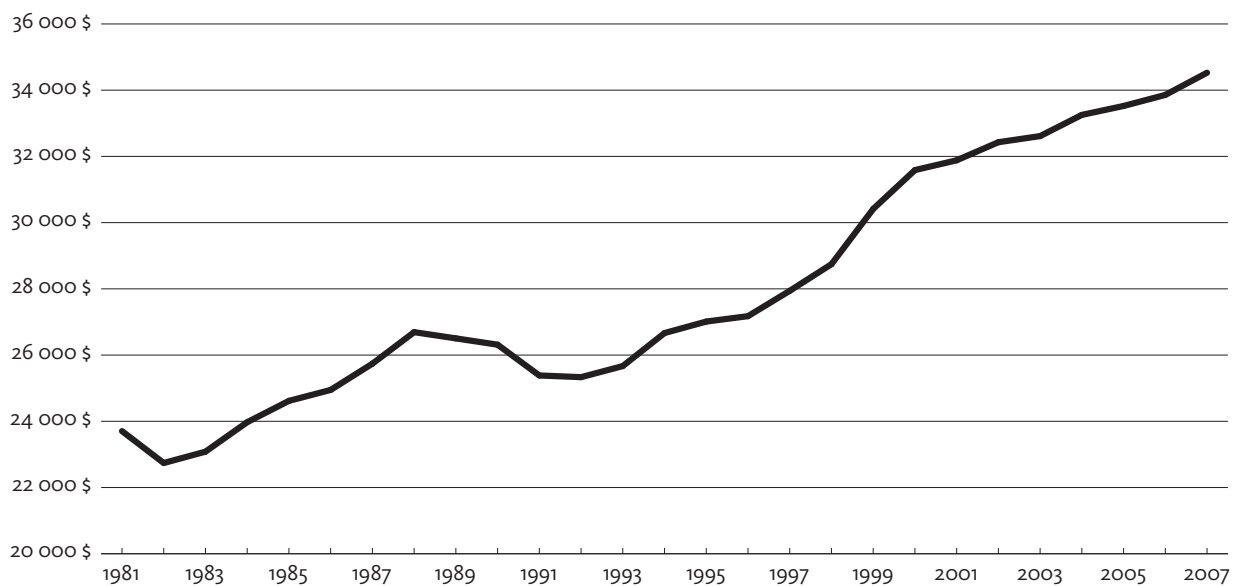
Le PIB per capita est une mesure simple qui permet de vérifier si la hausse du PIB est réelle ou si elle est uniquement due à la hausse de la population. Si le PIB d'un État n'augmente qu'à cause d'une hausse de la population, on devrait constater une baisse du PIB per capita. Dans le cas du Québec, l'augmentation du PIB per capita a suivi l'augmentation du PIB entre 1981 et 2007, passant de 23 704\$ à 34 527\$ (en dollars constants de 2002). Le Graphique 3.2 présente cette évolution.

Calculé en dollars de 2002, le PIB par habitant est passé de 23 704 \$ en 1981, à 34 527\$ en 2007; soit une augmentation de 45,7 %. Cette augmentation significative du PIB per capita

GRAPHIQUE 3.1 Évolution du PIB québécois en millions de dollars (enchainés de 2002)<sup>12</sup>



GRAPHIQUE 3.2 PIB per capita au Québec en dollars enchainés de 2002<sup>13</sup>

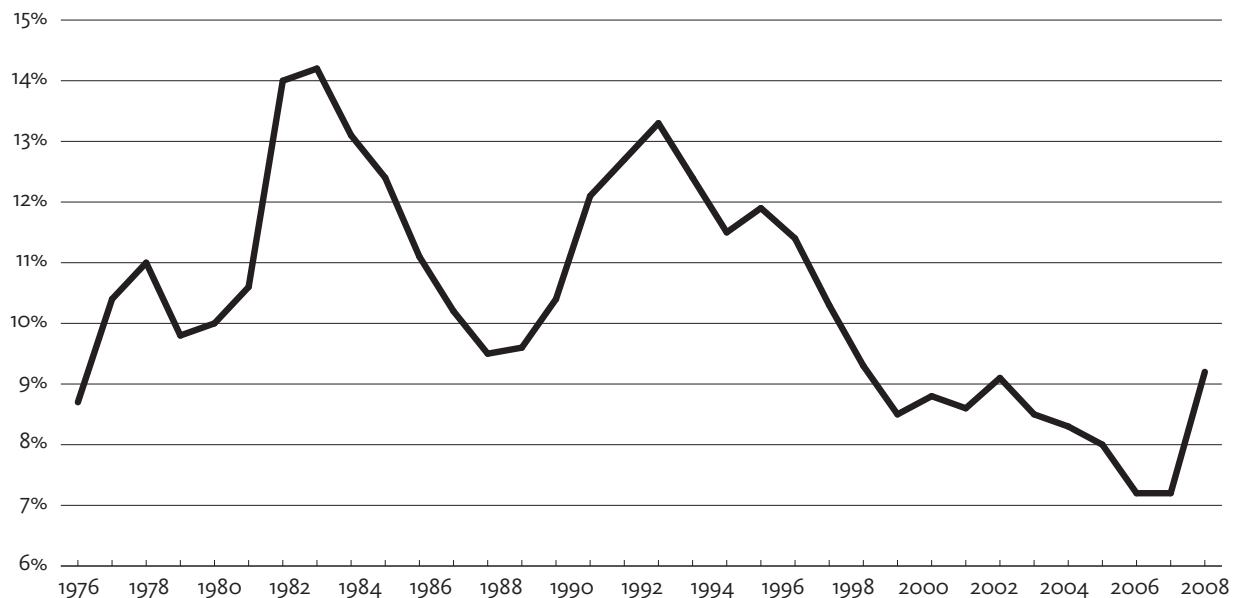


démontre que l'économie québécoise se porte mieux qu'en 1976 : la présente étude tentera de vérifier si cette amélioration touche l'ensemble de la population.

### 3.2 Taux de chômage

Le taux de chômage au Québec semble suivre une tendance cyclique depuis 1976. Deux périodes majeures se distinguent, soit de 1976 à 1988 et de

GRAPHIQUE 3.3 Taux de chômage au Québec de 1976 à 2008<sup>14</sup>



1989 à 2000. Dans les deux cas, de fortes hausses étalées sur plusieurs années sont suivies par des baisses marquées. Le plus haut taux de chômage de la province a eu lieu en 1983, atteignant 14,2 %. Dix ans plus tard, un autre sommet était atteint avec 13,3 %. Le taux de chômage baisse ensuite jusqu'en 2000, puis se maintient entre 8,3 et 9,0 %, soit les taux les plus bas depuis 1976. En 2007 et 2008, il se stabilisait à 7,2 %, soit à peu près la moitié du taux maximum atteint plus tôt. Considérant qu'on évalue généralement à 4 % le taux de chômage d'une société dite « en plein emploi », il est clair qu'on est encore loin du compte en 2008.

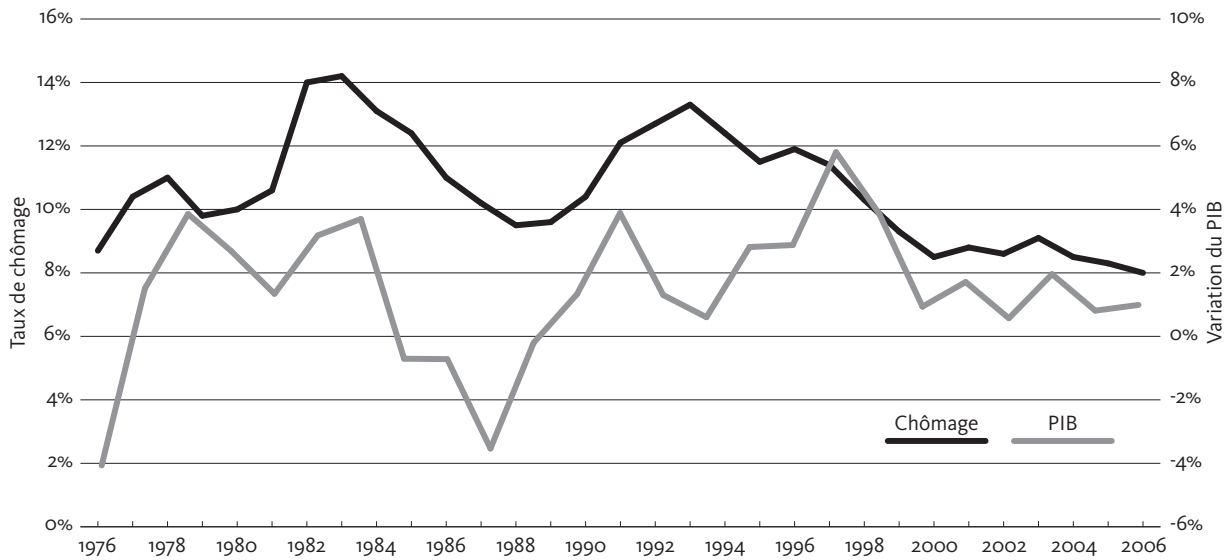
Le PIB et le taux de chômage permettent d'identifier les cycles économiques qui ont marqué le Québec. Lorsque le premier connaît une forte hausse, le second tend à diminuer<sup>15</sup>. Une hausse de la production favoriserait donc la création d'emplois. Aux périodes de croissance économique devrait donc correspondre une baisse du taux de chômage et, par extension, une réduction des inégalités entre les familles.

En observant les courbes du taux de croissance du PIB et du taux de chômage, il est possible de distinguer deux périodes distinctes balisées par ces deux indicateurs, soit de 1976 à 1989, les années 1980, et de 1990 à 2005, les années 1990. D'après les données de l'assurance emploi, les années 1976, 1989, 1990 et 2005 sont les « sommets » de l'emploi puisque le chômage y est au plus bas. Le taux de chômage continue à baisser pour atteindre en 2007 son niveau historique le plus bas, soit 7,2 % depuis 1976. Les années 1983 et 1993 s'avèrent les « creux » historiques, celles où le taux de chômage atteint un maximum.

Pendant les années 1980, le Québec connaît son taux d'emploi le plus faible à l'occasion d'une première récession (ou croissance négative du PIB). Le taux de chômage passe alors de 8,7 % à 14,2 %. La hausse subséquente du PIB se traduit par une baisse du taux de chômage jusqu'à un plancher de 9,5 % en 1988.

Entre 1989 et 1993, le Québec est touché par une nouvelle récession. Le taux de chômage dépasse 13 % en 1993. À partir de 1994, malgré quelques périodes de ralentissement (1996, 2001–2003),

GRAPHIQUE 3.4 Variation du taux de chômage et du taux de croissance du PIB de 1976 à 2006



l'économie québécoise est en constante progression. La reprise économique vécue à partir de 1994 permet une hausse de l'emploi et du PIB qui se répercute en une baisse progressive du taux de chômage jusqu'à atteindre son plus bas taux en 30 ans, soit 7,2 %. C'est donc dire que la situation économique de 1993 à 2007 en est une de croissance. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que ces périodes de prospérité au Québec doivent avoir permis une augmentation collective des revenus, se répercutant, entre autres effets, dans une réduction de l'écart entre les riches et les pauvres. C'est ce que les prochaines pages tenteront de vérifier.

La hausse du PIB et la création d'emplois depuis 1993 ont permis d'accroître les revenus de l'État. Ainsi, les revenus de l'imposition québécoise pour l'année 2005–2006 sont évalués à 55,4 milliards de dollars (G\$)<sup>16</sup>, en constante augmentation depuis 1995–1996. L'État québécois a d'ailleurs jugé l'économie de la province assez prospère pour se permettre une diminution de ses revenus en décrétant des baisses de l'impôt des particuliers de 7,6 G\$ entre 2000 et 2005. Comme l'a démontré une note précédente de l'IRIS, cette diminution des prélèvements fiscaux par l'État a particulièrement enrichi les mieux nantis au détriment des services publics<sup>17</sup>.

## Situation actuelle des familles

Après cet aperçu de la situation économique générale présenté, attardons-nous spécifiquement à la condition des familles québécoises avec enfant(s) de 18 ans ou moins et aux données statistiques qui les représentent en 2006.

Le tableau 4.1 présente les montants minima et maxima de chaque décile, pour ce qui est des gains de travail. Ainsi, lorsque les gains annuels des familles québécoises sont répartis en déciles, les 10 % de familles ayant les gains les moins élevés gagnent moins de 12 247 \$ par année. Quant aux familles avec enfant(s) du décile 10, ce sont celles qui ont réalisé un gain annuel de plus de 131 060 \$, soit au moins dix fois le gain maximum des familles du premier décile.

Le graphique 4.1 illustre la répartition des gains annuels médians des familles avec enfant(s)

en 2006. Le gain médian du décile 1, soit le plus pauvre, est de 1 589 \$. C'est dire que 5 % des familles québécoises gagnent moins que ce montant par année. Rappelons que les familles du premier décile comprennent celles qui n'ont pas obtenu de revenus d'emplois ou qui ont eu des gains négatifs, par exemple, dans le cas d'un ou d'une travailleur-e autonome qui aurait encouru des pertes. Le gain médian des familles composant le décile le plus riche se chiffre à 158 280 \$, soit près de 100 fois celui des familles du premier décile.

Le gain médian de l'ensemble des familles québécoises se situe à 52 155 \$, alors que la moyenne\* des gains est de 62 428 \$. L'écart résultant, plus de 10 300 \$ par an, démontre que ce sont les déciles les plus riches qui influent sur la moyenne en le tirant vers le

TABLEAU 4.1 Division des déciles au Québec par gains\* (en \$ constants de 2006)

Décile	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
De	0	12 248	22 615	34 482	43 804	54 590	66 207	79 185	97 042	131 060
à	12 247	22 614	34 481	43 803	54 589	66 206	79 184	97 041	131 059	...
Écart	12 247	10 366	11 866	9 321	10 785	11 616	12 977	17 856	34 017	...

GRAPHIQUE 4.1 Gains médians\* annuels en 2006 pour les familles québécoises

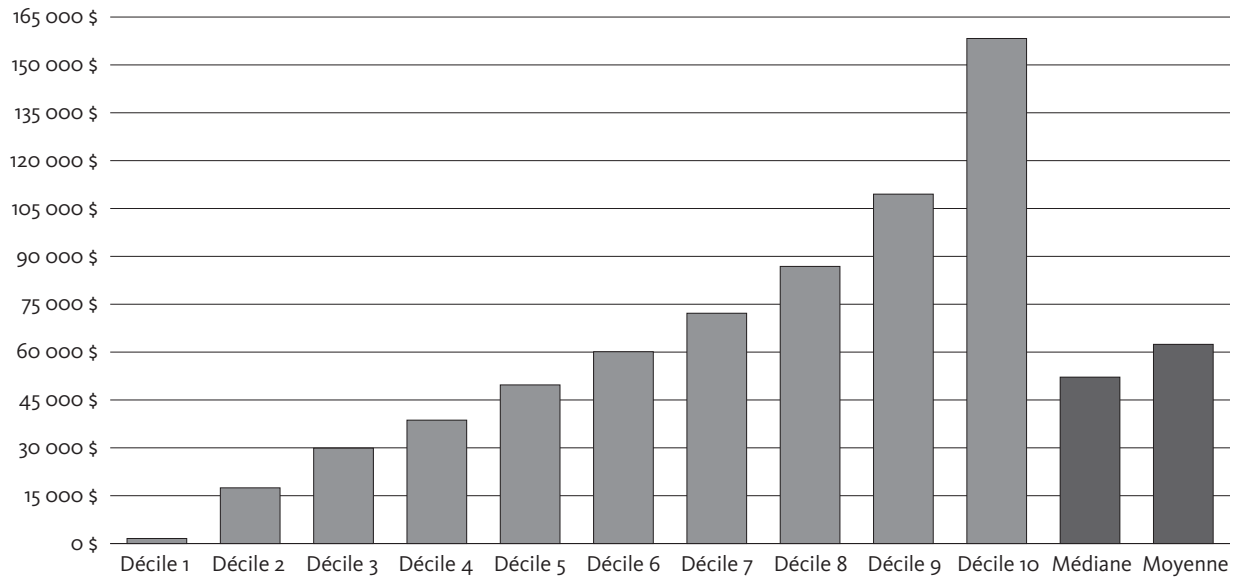


TABLEAU 4.2 Division des déciles au Québec selon les revenus après impôt\* (en \$ constants de 2006)

Décile	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
De	0	28 369	37 855	42 740	49 736	56 225	65 185	73 389	83 373	105 832
À	28 368	37 854	42 739	49 735	56 224	65 184	73 388	83 372	105 831	
Écart	28 368	9 485	4 884	6 995	6 488	8 959	8 203	9 983	22 458	...

TABLEAU 4.3 Différence entre les gains et les revenus après impôt au Québec pour les familles en 2006 (en \$ constants de 2006)

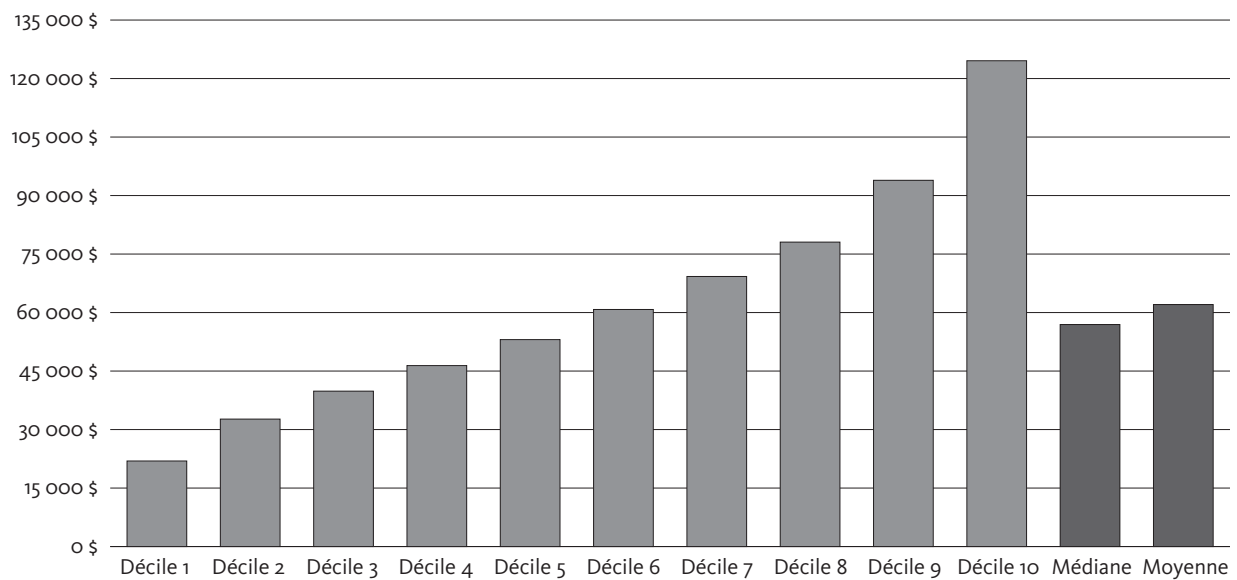
Décile	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Gain Médian		1 589	17 465	29 898	38 678	49 720	60 119	72 179	86 853	109 503	158 280
Revenu Médian après impôt		21 678	32 241	39 702	45 914	52 630	60 237	68 424	77 370	92 834	124 568
Différence		20 089	14 776	9 804	7 236	2 910	118	-3 755	-9 483	-16 669	-33 712

haut. Mentionnons par ailleurs que cet écart a connu une hausse entre 1997 et 2005. Entre 1976 et 1997, la moyenne des différences entre le gain médian et le gain moyen se situait plutôt à 6 575\$, tandis que cette moyenne se chiffre à 10 500 \$ depuis 1997. En d'autres mots, depuis 1997, les déciles les plus riches augmentent leurs gains plus rapidement que les déciles moyens

et inférieurs, où se stagnent les familles les plus démunies.

En incluant les transferts gouvernementaux, le premier décile affiche un revenu après impôt de moins de 28 368 \$. Les familles dont le revenu après impôt dépasse 105 604 \$ sont considérées comme les 10 % les plus riches au Québec<sup>18</sup>.

GRAPHIQUE 4.2 Revenus médians annuels après impôt au Québec pour les familles en 2006



L'aide gouvernementale sous forme de transferts améliore les revenus disponibles médians pour près des deux tiers (60 %) des familles (déciles 1 à 6) grâce, entre autres<sup>19</sup>, aux prélèvements effectués sur les gains des familles des déciles supérieurs. Le premier décile augmente ses gains de plus de 13,6 fois. Il s'agit de l'amélioration la plus importante de tous les déciles. Cette augmentation s'explique par le montant très faible des gains avant cette aide. Les transferts et revenus divers obtenus grâce aux programmes de redistribution de la richesse, permettent aux familles du premier décile d'améliorer beaucoup leurs gains initiaux, mais ces sommes demeurent souvent à peine suffisantes pour l'achat du strict nécessaire. Quant aux baisses de revenu après impôt, la plus notable touche le décile 10, qui voit ses gains médians diminuer de plus du cinquième (21,3 %).

La redistribution a un impact plus important pour ceux qui reçoivent — entre 5,9% et 1 264,3% d'augmentation de revenus pour les déciles les plus pauvres qui reçoivent des transferts — que pour ceux qui donnent — entre 5,2% et 21,3% de

diminution de revenus pour les déciles situés en haut de la pyramide des revenus. L'impact de ces mesures permet donc une amélioration extrêmement marquante des revenus des familles des déciles inférieurs sans causer de diminution majeure sur les déciles supérieurs

Une fois les revenus calculés après impôt et transferts, le revenu médian du décile le plus riche est 5,75 fois plus grand que celui du décile le plus pauvre. C'est un ratio beaucoup plus bas que celui des gains médians avant redistribution. L'intervention gouvernementale diminue donc de façon marquée pour les familles québécoises les inégalités créées par le marché.

Le tableau 4.3 nous apprend que ce sont les déciles 1 à 5 qui bénéficient le plus de l'effet combiné de l'impôt et des divers transferts dus à l'action de l'État. Plus le décile est au bas de l'échelle, plus celui-ci voit son portrait économique amélioré par cette redistribution. Le décile 6 reste stable tandis que les déciles 7 à 10 affichent des revenus après impôt moins élevés que leurs gains bien que plusieurs de ces familles reçoivent

tout de même des transferts de l'État. Le dernier décile est celui qui contribue le plus aux revenus de l'État, tout en jouissant toujours d'un revenu disponible significativement plus élevé que les

autres déciles. Ce sont donc les redistributions étatiques qui permettent de réduire, pour les familles québécoises, les écarts entre riches et pauvres qu'attise le marché.

## Coefficient de Gini\*

Nous avons vu qu'en 2006, l'emploi est à son plus haut sommet en 30 ans et le PIB, dans une période de croissance stable. C'est dire que, si l'on en croit le discours dominant, les inégalités de revenu devraient être moins prononcées qu'en autre temps. Dans ce chapitre, nous aurons recours au *coefficient de Gini*, un outil statistique établi, afin de mettre en lumière l'impact de l'augmentation de la richesse sur la population du Québec au cours de la période de référence (1976–2006). Cet instrument sert spécifiquement à calculer les inégalités économiques au sein d'une population. Le coefficient de Gini varie sur une échelle de 0 à 1, où plus le résultat se rapproche de 1, plus la richesse est répartie de manière inégalitaire dans l'échantillon observé. En contrepartie, un résultat qui tend vers 0 indique une répartition plus égalitaire de la richesse au sein de l'échantillon. Compte tenu de la création de richesse observée au cours des 30 dernières années, la doxa néolibérale laisse prévoir une baisse de ce coefficient ou, du moins, sa stabilité.

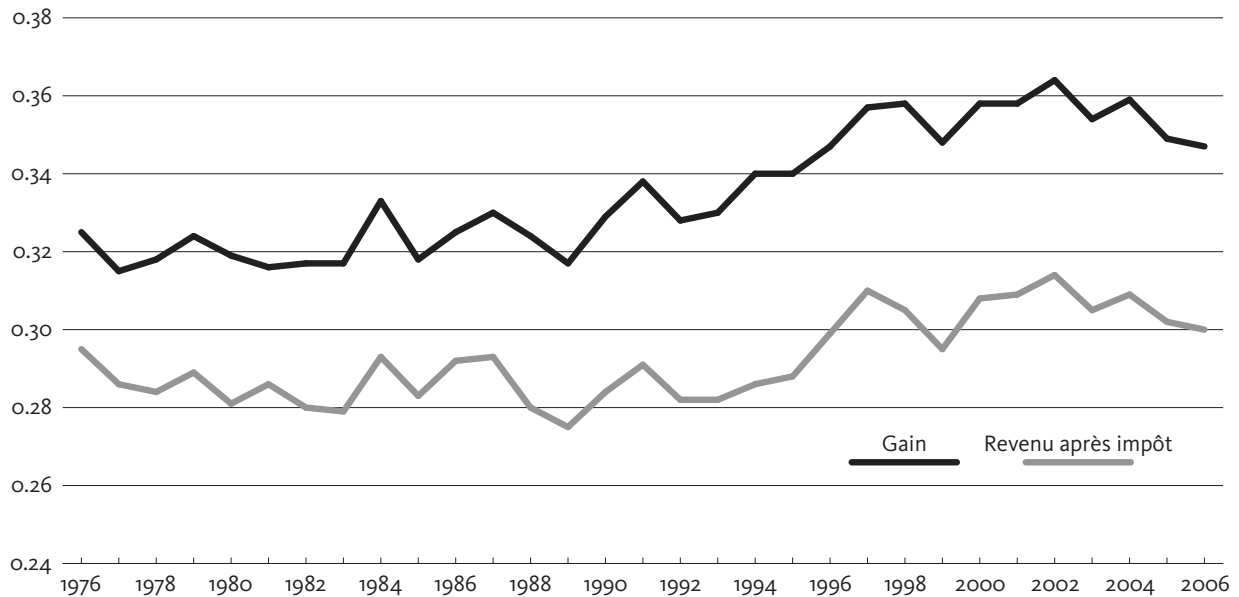
Or, en appliquant le coefficient de Gini aux familles économiques, c'est-à-dire aux familles, avec enfant(s) ou non, dont le ou la chef-fe de famille a moins de 65 ans, on constate une répar-

tition de la richesse moins égalitaire en 2006 qu'en 1976. C'est ce qu'illustre le graphique 5.1 : c'est en 1977 que le coefficient affiche son meilleur score au plan des gains, avec un minimum de 0,315. Par la suite, l'augmentation des inégalités due à la récession des années 1990 ne se résorbe pas dans la période suivante. On assiste plutôt à une hausse des inégalités. En 2006, le coefficient de Gini est de 0,347 pour les gains et de 0,300 pour les revenus après impôt.

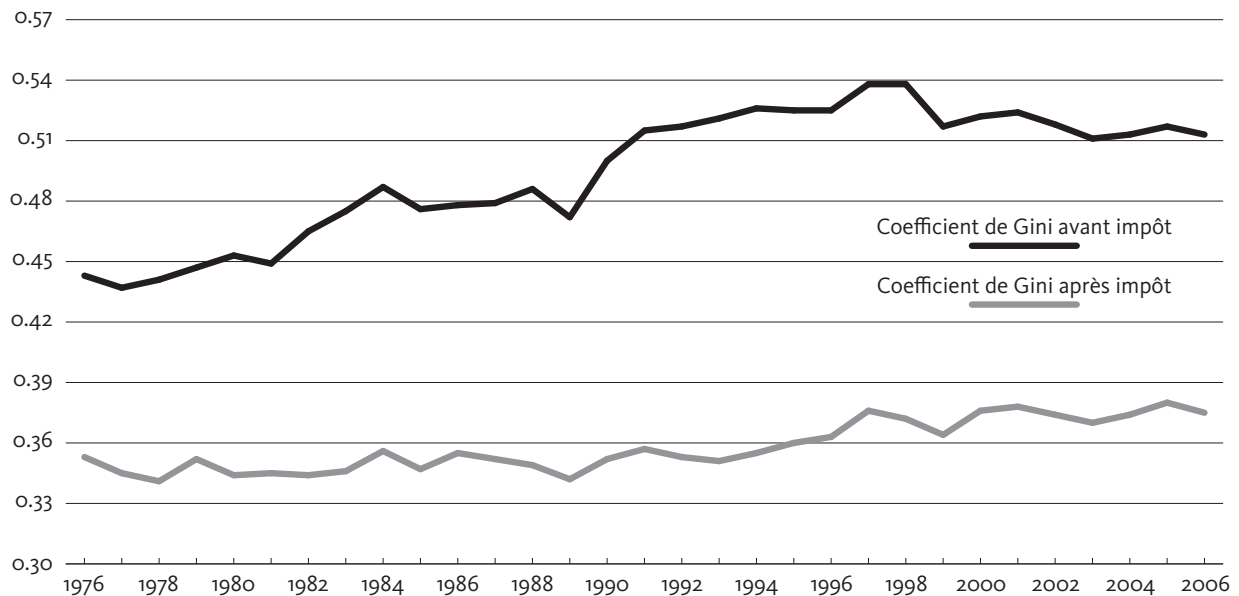
Pour l'ensemble de la population du Québec, le coefficient de Gini du revenu après impôt est encore plus élevé, se situant en 2006 à 0,375, alors qu'il se chiffrait à 0,353 en 1976<sup>20</sup>.

Comme le montre le graphique 5.2, 2006 marque un maximum en 30 ans de cet indicateur pour la province, preuve d'un accroissement des inégalités. Malgré des fluctuations, le coefficient de Gini n'a cessé d'augmenter depuis 1976 au Québec. La situation reste tout de même plus égalitaire qu'au Canada, où le coefficient de Gini pour 2006 se chiffre à 0,392 (revenus après impôt)<sup>21</sup>. Ainsi, malgré une baisse du taux de chômage et une augmentation du PIB au cours des dix dernières années, les inégalités s'avèrent plus prononcées en 2006 qu'en 1976.

GRAPHIQUE 5.1 Coefficient de Gini pour les familles économiques avec des « chef-fe-s » de famille de moins de 65 ans du Québec selon leurs gains et leurs revenus après impôt, de 1976 à 2006<sup>22</sup>



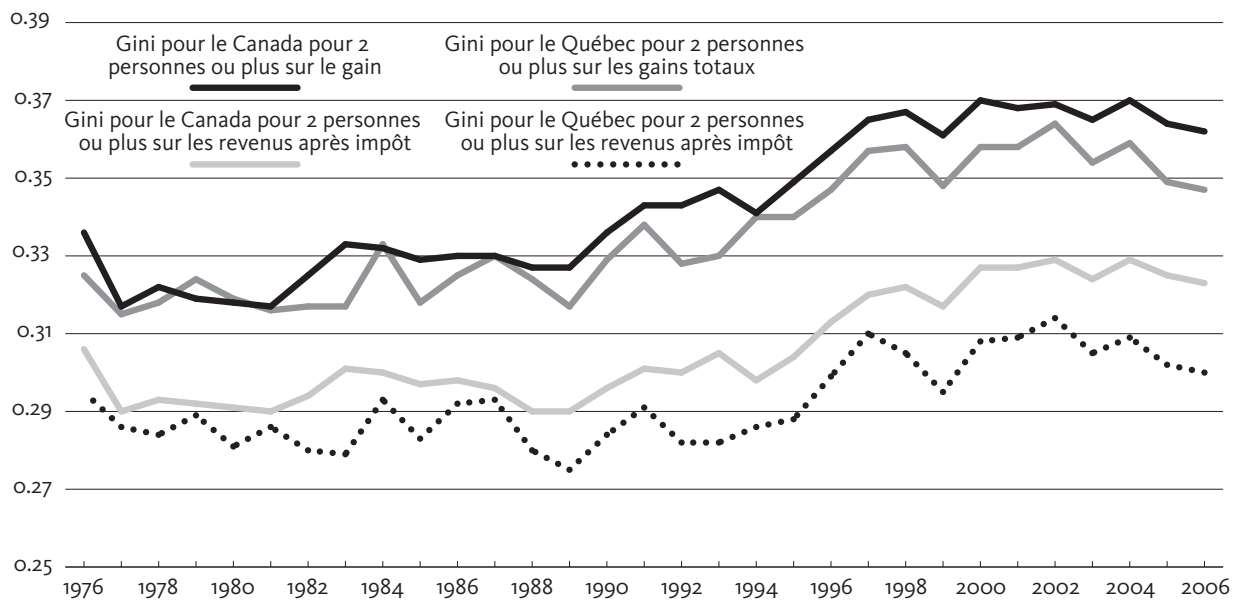
GRAPHIQUE 5.2 Coefficient de Gini pour l'ensemble des habitants au Québec de 1976 à 2006<sup>23</sup>



L'impôt progressif sur le revenu rend possible une certaine redistribution de la richesse. Lorsque le coefficient de Gini mesure les simples gains de marché, il est significativement plus

élevé que lorsqu'il est calculé après les transferts gouvernementaux, et ce, autant pour les particuliers que pour les familles. C'est donc au niveau des gains qu'apparaissent les inégalités, et c'est

GRAPHIQUE 5.3 Coefficient de Gini pour le Québec en comparaison de la moyenne canadienne pour les familles<sup>24</sup>



l'action de l'État qui vient les atténuer. Pendant la deuxième moitié des années 1990, malgré un PIB en progression et une baisse du taux de chômage, le coefficient de Gini a poursuivi son escalade, tant pour les particuliers que pour les familles. Par la suite, la dernière décennie inaugure une période où le Québec connaît, comme le reste du pays, ses plus grandes inégalités de revenus depuis 1976, malgré qu'elle coïncide avec une période de croissance économique.

Pourtant le Québec se porte bien dans l'ensemble. En 2006, le taux de chômage est à son plus bas niveau en plus de 30 ans. La province n'a jamais été aussi riche et la croissance est stable autour de 2 %. On voit cependant le coefficient de Gini continuer d'augmenter, preuve que les inégalités ne décroissent pas au sein de la population. À quelques reprises, par exemple lors d'une augmentation sensible du PIB, ce coefficient diminue quelque peu, mais ce sont les tendances

à la hausse qui sont les plus durables. La force ou l'ampleur de l'économie n'est donc pas un gage d'une meilleure redistribution de la richesse ou d'une lutte contre la pauvreté.

L'examen comparatif des coefficients de Gini pour le Canada et le Québec nous permet d'établir que les inégalités sont moins importantes au Québec que dans l'ensemble du Canada pour les familles de deux personnes et plus. Depuis 1988, le coefficient de Gini pour les familles de deux personnes ou plus du Québec est toujours inférieur à celui du Canada<sup>25</sup>.

De plus, dans le cas des revenus après impôt, nous remarquons que, depuis 1977, le coefficient de Gini est systématiquement plus élevé pour le Canada que pour le Québec. C'est dire que l'intervention de l'État québécois diminue systématiquement les inégalités sur son territoire, et ce plus efficacement que ne le fait l'ensemble du Canada.

## Écart entre les plus riches et les plus pauvres

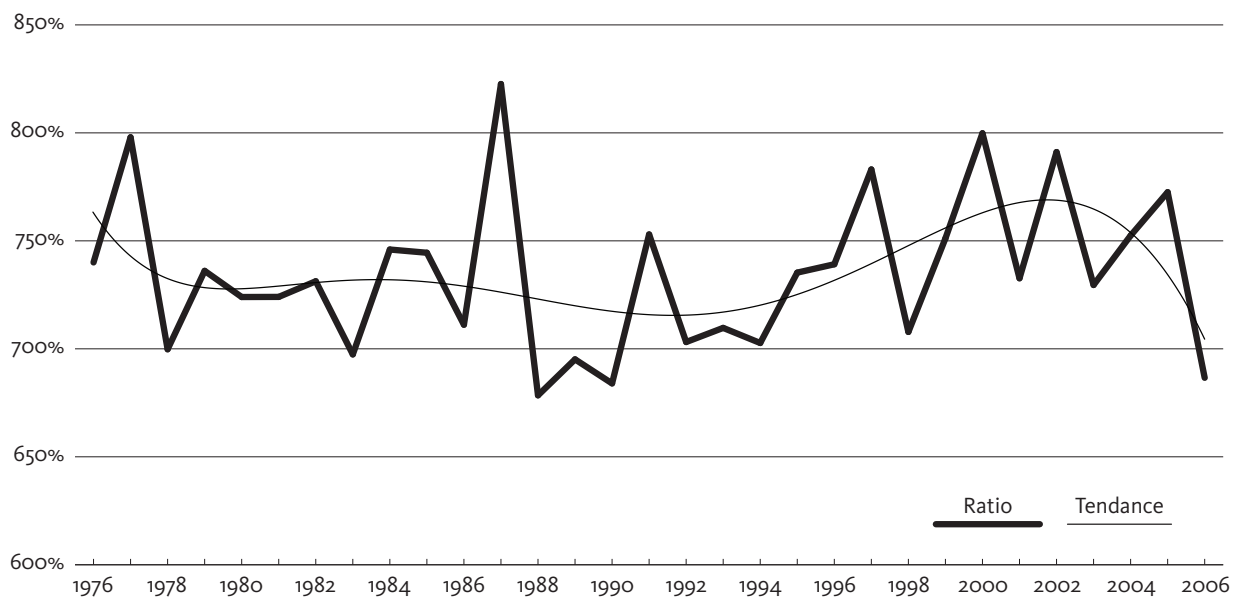
L'une des manières de mesurer les inégalités entre les riches et les pauvres est de calculer le ratio entre les revenus moyens après impôt du premier et du dernier décile. Projetée sur plusieurs années, l'évolution de ce ratio dénote celle de l'écart de revenu après transferts gouvernementaux et impôt entre les familles les plus riches et les plus pauvres de notre société. Plus ce ratio est élevé, plus les inégalités sont grandes.

Pour le graphique 6.1, le ratio a été calculé en pourcentage, mesurant le rapport entre le revenu moyen après impôt du dernier décile, le plus riche, par rapport à celui du premier décile, le plus pauvre. La variation du ratio s'explique notamment par l'utilisation par Statistique Canada d'échantillon de grandes et de petites tailles d'une année à l'autre : plus l'échantillon est petit, plus les écarts entre les extrêmes risquent d'être variés. En traçant une ligne de tendance, nous atténuons ces variations ce qui nous permet de mieux observer l'évolution du rapport entre les familles les plus riches et les plus pauvres. Malgré les fluctuations annuelles, le ratio entre le revenu moyen après impôt du premier et du dernier décile reste relativement stable autour de 725 % jusque dans les années 1990. La plus

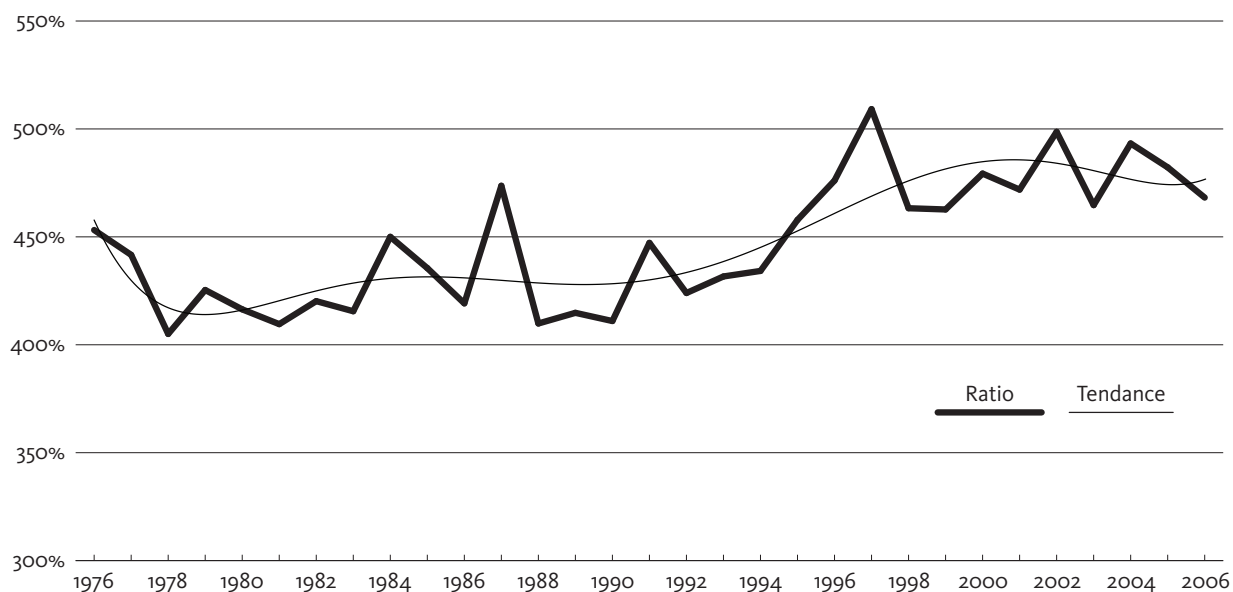
grande variation est une hausse qui s'amorce au début des années 1990, alors que le ratio est à son plus bas, et qui semble se stabiliser au début des années 2000 à son niveau tendanciel le plus haut depuis 30 ans. Le revenu moyen du dernier décile se situe alors entre 751 % et 800 % de celui du premier décile, pour une moyenne de 769 %. Toutefois, l'amélioration du marché de l'emploi et une économie plus forte à partir de 1996 permet une augmentation généralisée des revenus pour tous les déciles ainsi qu'une baisse du ratio, de sorte que le revenu moyen après impôt du dernier décile ne représente plus que 690 % celui du premier. Bien que ce chiffre soit intéressant et tend à indiquer une diminution de l'écart entre les riches et les pauvres, les fluctuations quasi-incessantes des dernières années permettent difficilement de prévoir l'évolution du ratio, surtout en prenant en considération la crise économique de 2008–2009.

Comme le premier décile comporte des chiffres assez volatiles, nous avons tenté de brosser un portrait global des déciles les plus pauvres (1 à 3) en comparant ceux-ci au décile le plus riche. Le portrait est alors entièrement différent.

GRAPHIQUE 6.1 Ratio entre les revenus moyens<sup>26</sup> après impôt du décile le plus riche et du décile le plus pauvre



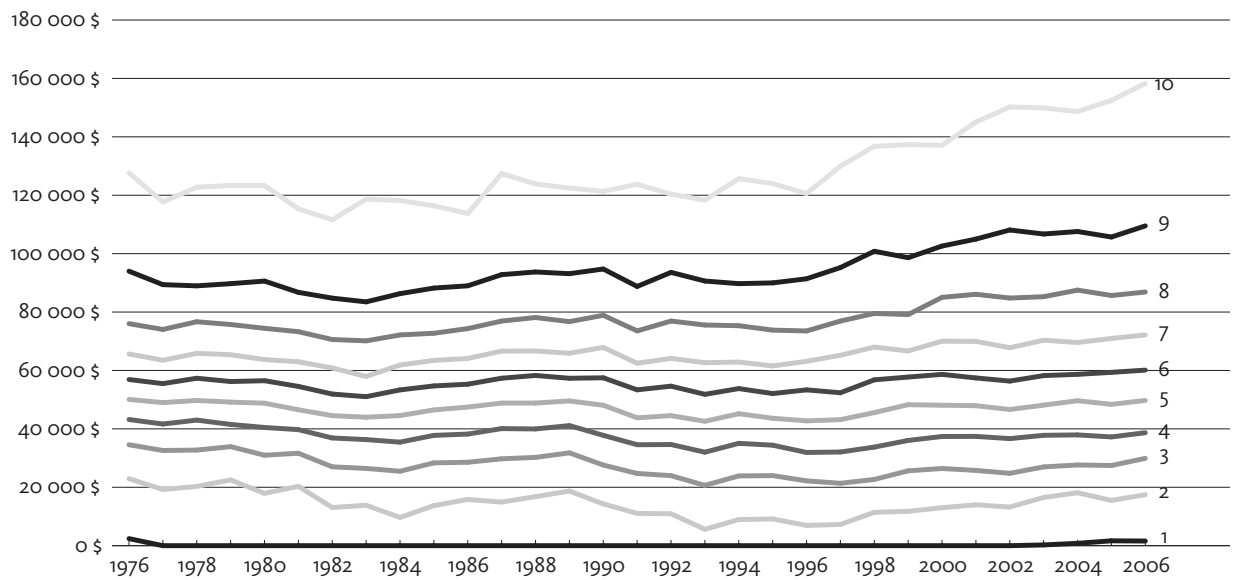
GRAPHIQUE 6.2 Ratio entre les revenus moyens après impôt du décile le plus riche et des trois déciles les plus pauvres



Une longue et lente augmentation se dessine de 1978 à 1997. Le revenu moyen après impôt du dernier décile passe alors de 405 % à 509 % de la moyenne des trois premiers déciles les plus

pauvres. Pour réduire les variations entre les années et avoir une courbe plus compréhensible, nous avons introduit au graphique une courbe de tendance. On voit donc de manière plus claire

GRAPHIQUE 6.3 Médiane des gains par décile en dollars constants de 2006



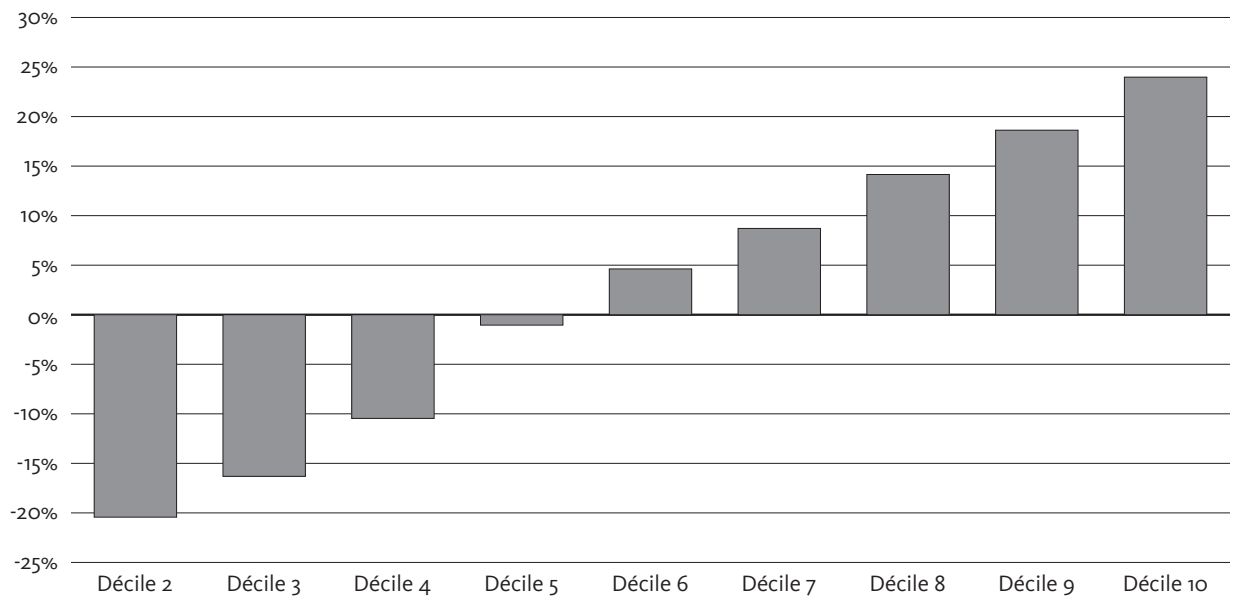
l'augmentation constante du ratio. Le taux varie beaucoup moins dans les dernières années, mais comme le ratio est à son maximum, il n'y a pas de quoi se réjouir. Les déciles les plus pauvres ne sont pas en train de combler l'écart de richesse, même après taxes et impôts. Comme nous l'avons vu, le décile le plus pauvre s'en tire un peu mieux, mais cette amélioration n'a pas lieu dans les autres déciles inférieurs. Le soutien financier alloué par l'impôt et les transferts gouvernementaux va surtout aux plus démunis, les 10 % de familles les plus pauvres, mais néglige les autres, laissant les inégalités se creuser et l'écart augmenter entre les plus riches et les plus pauvres.

Pour un aperçu différent de la situation économique des familles au Québec, nous avons transcrit sur un graphique les gains médians de chaque décile de 1976 à 2006. Une société qui s'enrichit vraiment verrait tous les déciles augmenter également. Or, on observe nettement un écart croissant entre le dernier décile et le reste de la population. Cet écart augmente sensiblement à partir de 1996. De plus, une distinction fait très clairement son

apparition entre les déciles 1 à 5 et les autres. En 2006, les familles qui se retrouvent dans la moitié inférieure de la distribution ont un gain médian plus bas que celles de 1976, alors que le contraire s'avère pour la moitié supérieure de la distribution, soit les déciles de 6 à 10.

Le graphique 6.3 montre clairement que la distance entre les déciles tend à croître avec le temps. Le dernier décile, qui représente le gain médian des familles les plus riches, maintient un confortable écart avec le décile qui le précède, écart qui s'accroît au cours des dernières années. Bien que le gain médian augmente pour tous les déciles après 1996, il le fait surtout pour les déciles situés aux deux extrémités du spectre. Si on laisse de côté le premier décile, qui comprend les sans-emploi (le gain médian en 1996 et 1997 était de 0 \$), c'est d'abord le deuxième décile qui connaît la plus forte augmentation au niveau des gains, suivi par les déciles 3 et 10. Pendant ce temps, les déciles moyens voient aussi leurs gains progresser, mais de manière beaucoup moins importante, soit près de la moitié du pourcentage enregistré par les deuxième et dernier déciles.

GRAPHIQUE 6.4 Différences par décile entre les gains médians de 1976–1979 et 2003–2006<sup>28</sup>



Donc, si certains déciles s'enrichissent, d'autres gagnent moins d'argent qu'il y a 30 ans. Afin d'illustrer ces différences, l'écart entre les gains médians<sup>27</sup> des périodes 1976–1979 et 2003–2006 a été calculé pour chaque décile dans le graphique 6.4. Rappelons que nous utilisons la médiane plutôt que la moyenne, ce qui permet d'éviter les données les plus extrêmes, notamment celles des premier et dernier déciles. Le résultat est sans équivoque.

Les quatre déciles inférieurs (2 à 5) ont vu leurs gains diminuer de 1 à 20 % en l'espace d'une génération. Les déciles supérieurs (6 à 10) ont augmenté leurs gains, de légèrement (5 % pour le décile 6) à substantiellement (24% pour le décile 10). Les différences des gains sont graduelles : on constate que le deuxième décile (le premier étant exclu) est celui qui s'est le plus appauvri et le dernier, celui qui s'est le plus enrichi. Non seulement l'augmentation de pourcentage du

décile le plus riche est-il le plus élevé, mais en plus, il s'agit d'une hausse des gains près de deux fois supérieure à celle des familles du décile 9.

Même si les diminutions et les augmentations ne sont pas exactement proportionnelles, le graphique présente une symétrie aussi étonnante qu'injustifiée. En effet, puisque ce sont les gains en dollars constants et non proportionnels qui sont comparés, aucune règle ne permet d'expliquer une telle symétrie : les baisses des uns n'ont pas à être compensées par les hausses des autres. De plus, comme nous le verrons dans le chapitre sur la distribution du temps de travail (chapitre 9), il semble y avoir manque de concordance lorsque ces données sont confrontées à l'augmentation des heures travaillées. La part de richesse que se partagent les familles des déciles inférieurs se réduit au profit des familles les plus riches qui sont, elles, avantagées par la redistribution due au seul effet du marché.

## Partage des gains et des revenus

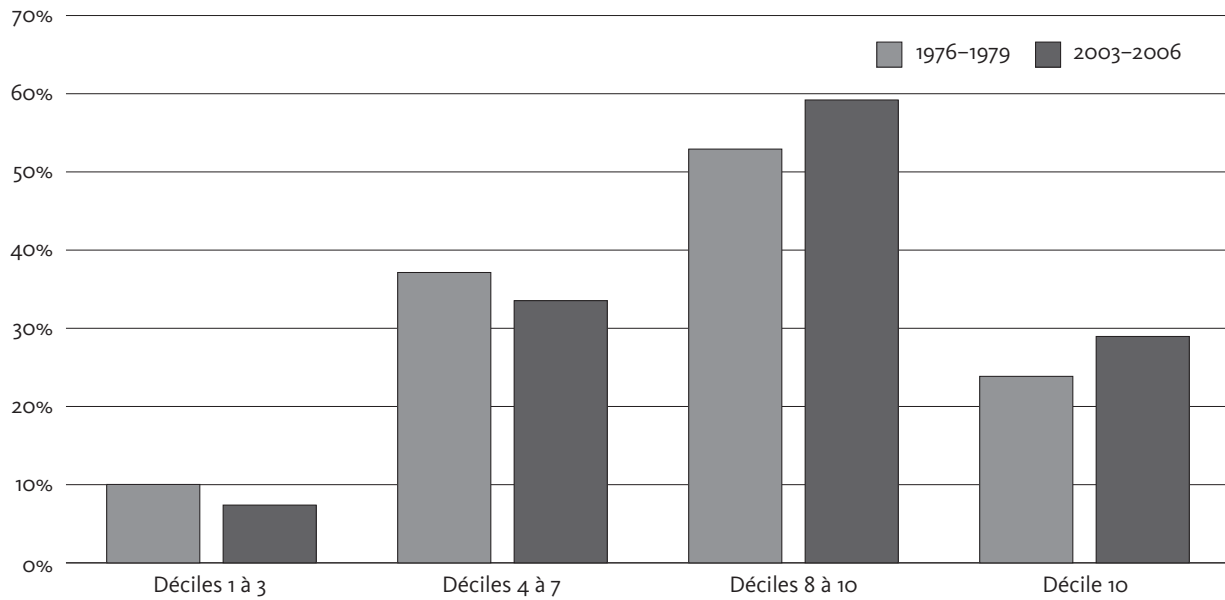
Comme cette étude se concentre sur la question des inégalités de revenus, nous avons comparé le partage des gains des trois groupes de déciles sur deux périodes de 4 ans, soit de 1976 à 1979 et de 2003 à 2006. Ceci permet d'observer les différences dans la distribution de la richesse entre différents groupes de revenus au cours des 30 dernières années. Normalement, la diminution de l'écart entre les riches et les pauvres d'une société devrait se traduire en une répartition plus égale des richesses entre eux. Donc, pour que la distribution soit plus égalitaire, il faudrait que la part des gains totaux possédée par les déciles inférieurs soit plus grande en proportion en 2003–2006 qu'en 1976–1979.

Le graphique 7.1 montre clairement que le groupe des déciles inférieurs et celui des déciles moyens ont vu leurs proportions des gains diminuer de 3 % chacun. De ce fait, les déciles supérieurs ont augmenté leur proportion de gains de 6 %. Non seulement n'y a-t-il que le tiers des familles (30 %), les plus riches, qui ont vu leur part de gains totaux augmenter, mais en isolant le décile 10, c'est-à-dire celui des familles les plus riches, on constate qu'il a augmenté sa part de gains totaux de 5 %, s'accaparant

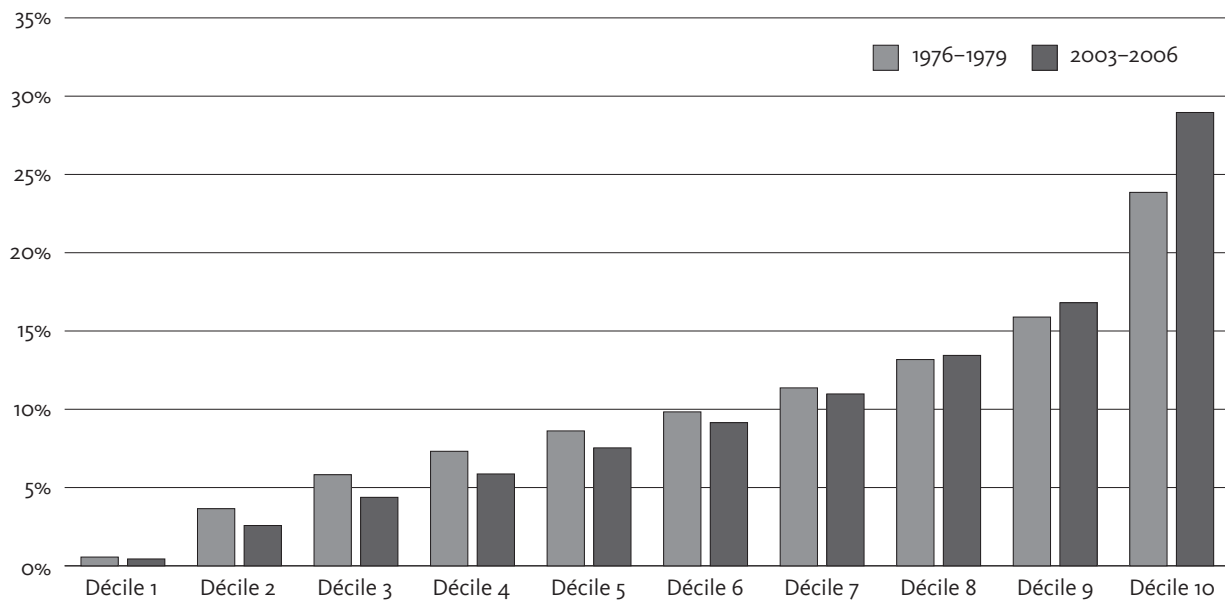
ainsi à lui seul presque toute l'augmentation des familles au sommet de la pyramide des revenus. La répartition des gains totaux dans les familles québécoises est de plus en plus inégale, les trois déciles supérieurs (et principalement le dernier) possédant une part de plus en plus grande des richesses au détriment des autres déciles, y compris ceux considérés comme les déciles moyens. Cette concentration des gains dans les familles des déciles les plus riches réduit la part des gains de toutes les autres. Même si la hausse générale des gains met plus de richesse en circulation, sa distribution est toujours, et même de plus en plus, inégalitaire.

Le graphique 7.2 détaille ces changements décile par décile et permet de mieux repérer les déciles qui se sont enrichis de ceux qui se sont appauvris au plan des gains. On observe très clairement que la hausse de richesse est surtout limitée au dernier décile, celui des familles québécoises les plus riches. En contrepartie, aucun décile extérieur au groupe supérieur n'affiche de part plus grande des gains en 2003–2006 qu'en 1976–1979. Bien que la société ait plus d'argent en général (ce que dénote, entre autres, l'augmentation du PIB), cette richesse n'est pas distribuée

GRAPHIQUE 7.1 Part des gains totaux par déciles—comparaison 1976–1979 et 2003–2006



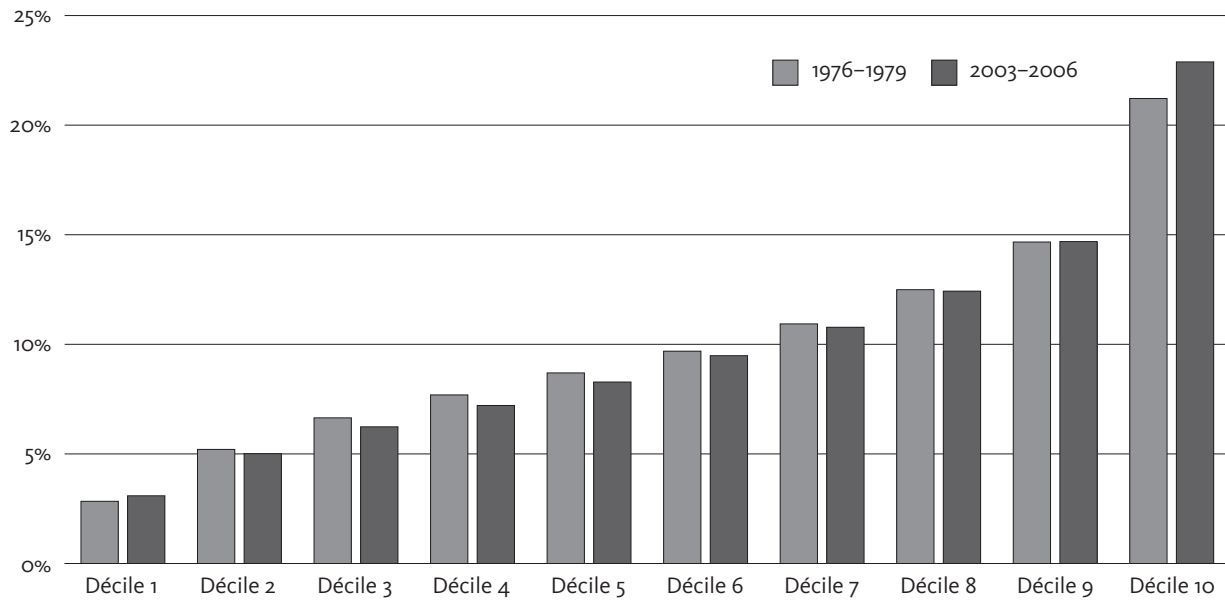
GRAPHIQUE 7.2 Part des gains totaux par déciles (comparaison 1976–1979 et 2003–2006)



de manière uniforme, proportionnellement aux gains passés. Laisse à lui-même, le marché tend donc à concentrer la richesse parmi les déciles supérieurs, à enrichir les familles qui ont déjà le plus d'argent.

Procédons au même exercice de comparaison en utilisant cette fois les revenus après impôt et transferts. Dans le graphique 7.3, le total des revenus après impôt a été ventilé par déciles pour analyser sa répartition dans la population, c'est-

GRAPHIQUE 7.3 Part des revenus totaux après impôt par déciles (comparaison 1976–1979 et 2003–2006)



à-dire la part des revenus totaux après impôt possédée par chaque décile après comptabilisation des transferts et de l'impôt.

Non seulement observe-t-on une plus grande stabilité des proportions entre les deux périodes, mais aussi une répartition qui, comparativement aux gains, démontre un écart réduit entre les déciles, donc entre les familles les plus riches (déciles supérieurs) et les plus pauvres (déciles inférieurs). Alors que le décile le plus riche possède près de 30% des gains totaux de plus que le décile le plus pauvre, l'écart se réduit à moins de 20% après les impôts et les transferts. De plus, les variations sur 30 ans s'avèrent beaucoup moins importantes. Seul le décile 10 affiche une variation de plus de 1 % entre les deux périodes. Il s'agit aussi du seul décile, avec le décile 1, à connaître une augmentation de sa part des revenus totaux après impôt. On remarque donc une certaine stabilité d'une période à l'autre, malgré les légères baisses vécues par la majorité des déciles. On note toutefois que le décile supérieur se démarque encore une fois, avec la hausse la plus importante du graphique.

Certes, l'intervention de l'État réduit les inégalités de revenus entre les familles, mais surtout, elle réduit les tendances inégalitaires dans un processus de distribution de la richesse laissé au marché. Les déciles inférieurs qui ont connu une érosion importante de leur part de gains totaux, voient leur situation stabiliser au niveau des revenus après impôt grâce à l'action étatique. Toutefois, même après cette intervention, les déciles supérieurs augmentent légèrement, aux dépens des déciles moyens, leur part de la richesse collective. En d'autres mots, alors que laissée au marché, l'évolution des gains fait augmenter les écarts entre les plus riches et les plus pauvres, les politiques fiscales permettent de stabiliser les parts de revenus des déciles moyens et des plus pauvres, tandis que les plus riches voient tout de même la leur augmenter entre 1976–1979 et 2003–2006.

Comparer l'évolution des gains à celle des revenus après impôt démontre une réduction importante des inégalités entre les familles des différents déciles par le biais des transferts gouvernementaux et du système d'imposition. Par

contre, il est important de noter que la répartition des revenus n'est pas devenue plus équitable ces dernières années. Si l'intervention de l'État permettait et permet toujours de réduire l'écart

entre les riches et les pauvres, ce dernier se creuse néanmoins année après année depuis que l'on a entamé le démantèlement des mécanismes de redistribution fiscale.

## Implication de l'État dans la réduction de l'écart entre les riches et les pauvres

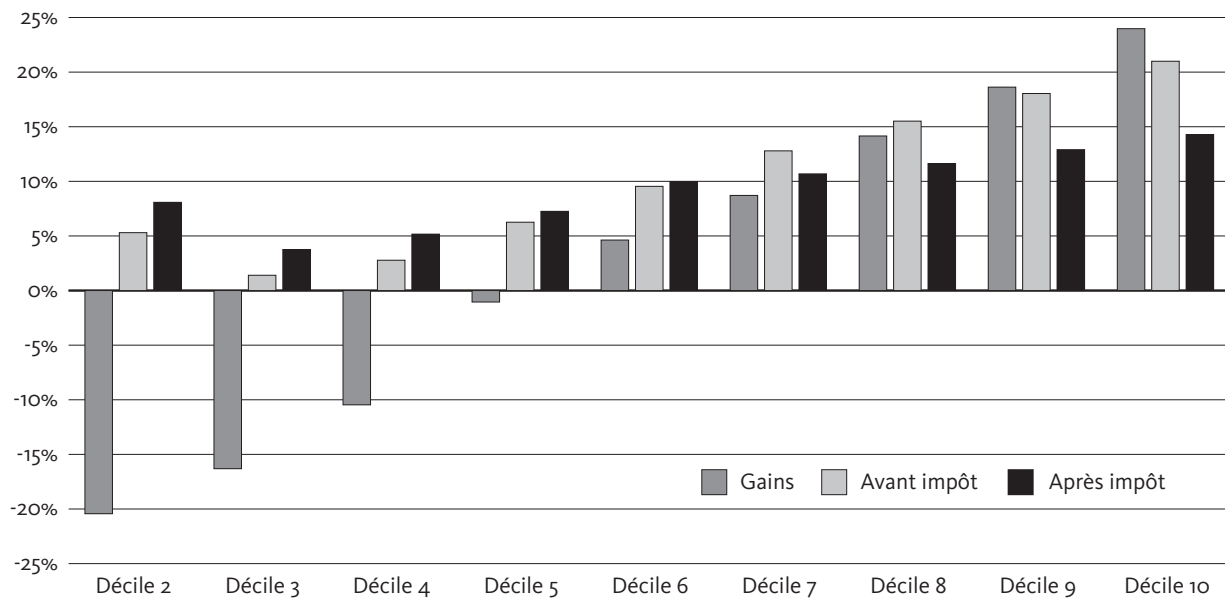
Dans ce chapitre, nous nous attacherons à l'impact des mesures fiscales et des transferts gouvernementaux sur les revenus des familles québécoises. Comme nous l'avons vu précédemment, le marché est la dynamique qui exacerbe l'écart de richesse entre les familles des déciles les plus riches et les plus pauvres. Les mécanismes étatiques de redistribution indiquent une réduction de cet effet.

Le Tableau 8.1 présente l'écart absolu (en dollars constants de 2006) et proportionnel (en pourcentage) entre les revenus après impôt<sup>29</sup> médians des périodes 1976–1979 et 2003–2006. Même si tous les déciles ont vu leur revenu médian après impôt augmenter entre 1976–1979 et 2003–2006 d'une proportion allant de 3,8 % (troisième décile) à 20,0 % (premier décile), les différences varient beaucoup selon le niveau économique des déciles. L'augmentation du premier

**TABEAU 8.1 Pourcentage de différence de la médiane des revenus après impôt, comparaison des périodes de 1976 à 1979 et de 2003 à 2006, par décile (dollars constants de 2006)**

Décile	Médiane 1976–1979	Médiane 2003–2006	Différence	% de différence entre les périodes
1	16 349\$	19 617\$	3 268\$	20,0 %
2	28 483\$	30 784\$	2 301\$	8,1 %
3	36 528\$	37 902\$	1 374\$	3,8 %
4	42 086\$	44 260\$	2 174\$	5,2 %
5	47 377\$	50 814\$	3 437\$	7,3 %
6	52 700\$	57 961\$	5 261\$	10,0 %
7	59 549\$	65 913\$	6 364\$	10,7 %
8	68 271\$	76 211\$	7 940\$	11,6 %
9	79 429\$	89 677\$	10 248\$	12,9 %
10	104 089\$	118 961\$	14 872\$	14,3 %

GRAPHIQUE 8.1 Comparaison gains/revenus<sup>31</sup>/revenus après impôt médians entre 1976–1979 et 2003–2006



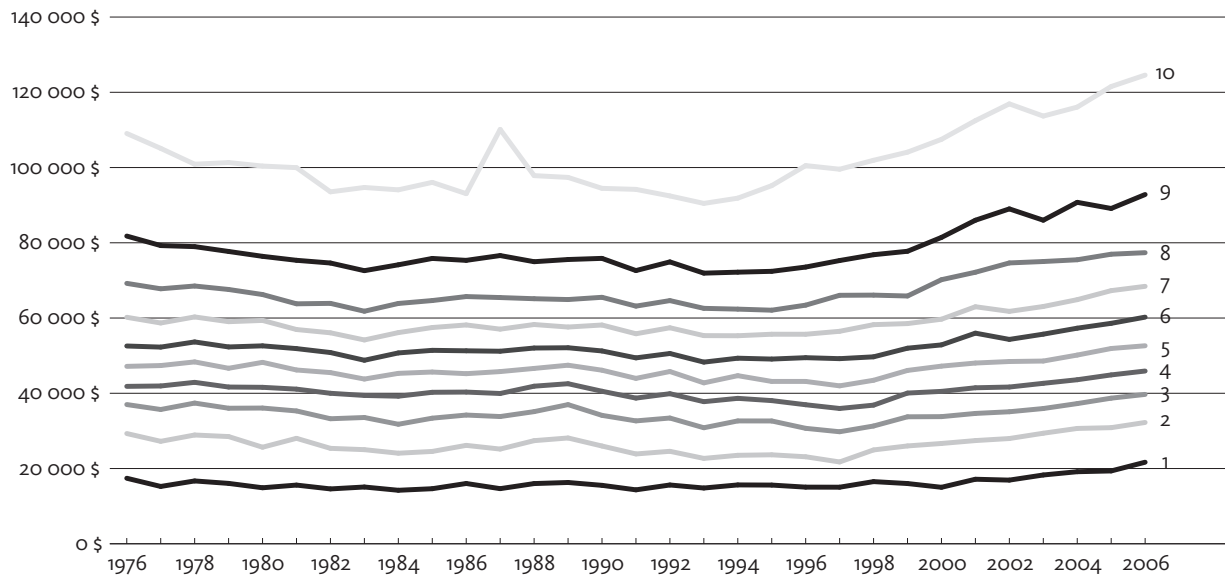
décile fait figure d'exception. En effet, il s'agit de la seule augmentation plus élevée en pourcentage que celle du décile supérieur, et le seul décile inférieur à connaître une augmentation plus rapide que les déciles supérieurs. Cela dit, le décile le plus pauvre avait un écart important à rattraper, se situant en deçà du seuil de faible revenu pour une famille de deux personnes<sup>30</sup>. C'est donc l'intervention des gouvernements québécois et canadien<sup>31</sup>, qui, par leurs mesures fiscales et leurs transferts, permet à bien des familles des premiers déciles de sortir de cet état précaire. Le principe même de la redistribution de la richesse est de permettre de hausser le niveau de vie des personnes et des familles les plus pauvres afin de permettre à tous et à toutes de vivre dans une dignité relative. Si les augmentations de revenus touchent tous les déciles, elles ne sont pas constantes entre les catégories économiques. Ce sont donc les déciles supérieurs qui voient le plus augmenter leurs revenus, non seulement en termes absolus, mais aussi en termes relatifs. Ainsi, cet écart ne peut que continuer à se creu-

ser, les riches devenant sensiblement plus riches d'année en année.

La différence observée entre les gains des divers déciles au cours des périodes 1976–1979 et 2003–2006 offre un tableau plutôt négatif de l'évolution de l'écart entre les riches et les pauvres. Toutefois, le portrait est plus encourageant si l'on utilise comme comparatif les revenus avant et après impôt. Encore une fois, par souci de rigueur, le premier décile n'a été pris en compte, puisque les gains médians ont une valeur nulle pendant plusieurs années entre 1976 et 2006, ce qui indique un haut niveau de chômage.

Le deuxième décile est celui dont la condition s'améliore le plus, passant d'une baisse de gains de 20 % à une hausse de revenus après impôt de près de 8 %. Les autres déciles inférieurs (2 à 4) ont aussi vu leurs gains diminuer largement, mais leurs revenus après impôt est resté plutôt stable malgré de légères variations. Le décile 10 est toujours celui qui affiche l'amélioration la plus marquée, qu'il s'agisse de gains ou de revenus après impôt. Pour ce qui est des revenus après impôt, les changements observés des

GRAPHIQUE 8.2 Médianes des revenus après impôt, par décile



trois derniers déciles (8 à 10) sont relativement similaires, surtout en regard des différences importantes dans l'évolution des gains de ces mêmes déciles.

Le graphique 8.1 montre clairement l'impact des mesures de redistribution appliquées par l'État. Sans réduire l'écart réel entre les riches et les pauvres, les différents mécanismes de redistribution ont largement atténué les effets des diminutions de gains pour les familles des déciles 1 à 5 au cours des 30 dernières années. Grâce aux transferts gouvernementaux et à l'impôt progressif sur le revenu, aucun décile n'a connu de baisse de revenus pour la période de 2003–2006 comparé à la période 1976–1979. Toutefois, les revenus après impôt des 40 % des familles les plus riches ont connu une augmentation un peu moins rapide que pour leurs revenus avant impôt ou leurs gains. Ils ont tout de même continué à voir leurs revenus augmenter plus rapidement que ceux des déciles les plus faibles. Les revenus médians après impôt des familles des déciles supérieurs augmentent beaucoup plus rapidement que ceux des familles des déciles les

plus pauvres dans la même période de temps, malgré la redistribution de l'État. Même si les mécanismes de transfert de richesse réduisent les écarts entre les déciles inférieurs et supérieurs, il ne faut pas laisser cette amélioration masquer l'écart croissant qui se creuse entre les familles riches et pauvres.

Tout comme les gains, le revenu médian après impôt du dernier décile a augmenté considérablement au cours des dernières années. On remarque une plus grande stabilité dans les revenus après impôt des déciles que dans le cas des gains, quoique les dix dernières années montrent un écart croissant, illustré par une distance de plus en plus grande entre les courbes de revenus. L'intervention de l'État dans l'économie, notamment par les transferts et l'impôt, permet donc de réduire les impacts des crises économiques sur les familles. Notons par ailleurs que, malgré ces politiques de redistribution, les crises économiques affectent tout de même plus lourdement les déciles les plus pauvres. Nous observons que l'écart se creuse tout de même entre les familles des déciles supérieurs et celles des déciles inférieurs, quoiqu'il

soit moins prononcé que lorsque la distribution de richesse est laissée au seul marché.

Les revenus après impôt en 1976 et en 2006 sont relativement semblables pour les familles de tous les déciles, à l'exception de celles des déciles supérieurs où ces revenus sont beaucoup plus élevés qu'il y a 30 ans. Entre ces deux années de référence, il est possible d'observer quelques périodes de variations. De 1976 à 1983, une diminution générale des revenus a lieu en même temps que la récession. Les familles les plus pauvres, c'est-à-dire celles des déciles inférieurs, subissent plus longtemps que les autres l'impact des ralentissements économiques. Leur revenu médian a poursuivi sa diminution une année de plus que pour les déciles supérieurs. La période qui suit est relativement stable, avec une légère hausse pour tous les déciles jusqu'en 1991. Par la suite, la récession qui a lieu au début de la décennie 1990 réduit les revenus médians de toutes les familles. En 1998, tous les déciles semblent amorcer une remontée de leur revenu médian. Quant au décile 10, son revenu a commencé à remonter quelques années plus tôt, en 1994 et croît de manière plus marquée que les autres déciles. Comme nous l'avons vu au chapitre 6 — Écart grandissant entre les plus riches et les plus pauvres, l'écart entre le dernier décile et les déciles inférieurs, donc entre les 10 % les plus riches et les 30 % les plus pauvres, a considérablement augmenté au cours des 20 dernières années. La représentation des revenus après impôt médians, au graphique 8.2, indique une augmentation de la distance entre les graphes, particulièrement au cours des dernières années.

En d'autres mots, les revenus des familles les plus aisées augmentent à un rythme plus soutenu. Le temps ne réduit pas l'écart entre les riches et les pauvres, il le creuse, malgré une relative augmentation des revenus pour tout le monde.

Grâce aux mécanismes de redistribution que sont l'impôt et les transferts gouvernementaux, les familles les moins bien nanties voient leur situation s'améliorer légèrement lorsqu'on compare leur situation à celle de 1976. Dans le cas des déciles supérieurs, les gains augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus après impôt. Il demeure que le dernier décile est celui qui profite le plus, peu importe le type de montant évalué. D'ailleurs, en comparant à travers le temps les revenus après impôt médians, l'avance du dernier décile semble connaître un envol relativement récent, datant du milieu des années 1990, soit tout de suite après la récession du début de cette décennie. La reprise économique a donc été particulièrement profitable pour le décile le plus riche<sup>33</sup>.

Le rôle de l'État est primordial puisque sans son intervention, les familles des déciles 1 à 5 auraient des revenus moins élevés qu'il y a 30 ans. De plus, il est faux de prétendre que cette dynamique de redistribution désavantage économiquement les plus riches : si leurs gains baissent légèrement après impôt, leurs revenus augmentent tout de même beaucoup plus vite que ceux de tous les autres déciles. Ainsi, les déciles supérieurs continuent de s'enrichir disproportionnellement, ce qui a pour effet d'accentuer les écarts de richesses au Québec.

## Modification du temps de travail pour les familles avec enfant(s)

Le sens commun cherche à nous faire croire qu'il suffit de « travailler plus pour gagner plus ». L'augmentation des heures et des semaines travaillées permettrait à tout un chacun d'améliorer son sort. Cette formule a été de plus en plus utilisée au courant des années 2000, tant par certains groupes de pression que par les différents gouvernements.

Les prochaines pages nous permettront d'analyser la corrélation entre les gains et les semaines travaillées en plus pour les familles avec enfant(s) entre 1976 et 2006, afin de vérifier si l'augmentation du temps de travail diminue vraiment l'écart de richesse. .

Entre les années 1976 et 2006, le nombre de semaines travaillées<sup>34</sup> annuellement par les familles avec enfant(s) au Québec augmente de manière importante. Le nombre moyen de semaines atteint son plus haut niveau en 2001 avec une moyenne de 89,2 semaines travaillées annuellement par famille.

Pour mieux dénoter la progression du nombre de semaines de travail, nous avons ajouté une courbe de tendance au graphique 9.1. Celle-ci indique une hausse constante du nombre de semaines travaillées jusqu'en 2003, après quoi

s'amorce une baisse. Par contre, en 2006, le nombre de semaines travaillées annuellement par les familles connaît une nouvelle hausse et atteint 88,7 semaines, soit 14,2 semaines de travail rémunéré de plus par famille avec enfants, en moyenne, qu'en 1976.

Bien que la majorité des familles élevant des enfants aient connu une augmentation du nombre moyen de semaines travaillées, ce sont les déciles inférieurs et moyens qui présentent les plus importantes variations. En effet, l'augmentation des semaines travaillées pour les 30% des familles les plus pauvres en 2003–2006 (11,0% de semaines de plus) atteint près du double de celles des 30% des familles les plus riches (5,8 % de semaines supplémentaires). Pour les familles des déciles moyens, l'augmentation du temps de travail est encore plus importante. Leur proportion des semaines additionnelles (16,5 %) atteint près du triple de celles des familles des déciles supérieurs. Il est à noter que la faible augmentation des déciles supérieurs est surtout due au décile 10 qui a vu son nombre de semaines de travail baisser entre les deux périodes étudiées. Ainsi, en 2003–2006, les familles les plus riches travaillent près de 6 % moins de semaines que

GRAPHIQUE 9.1 Moyenne des semaines travaillées annuellement par les familles québécoises selon Statistique Canada

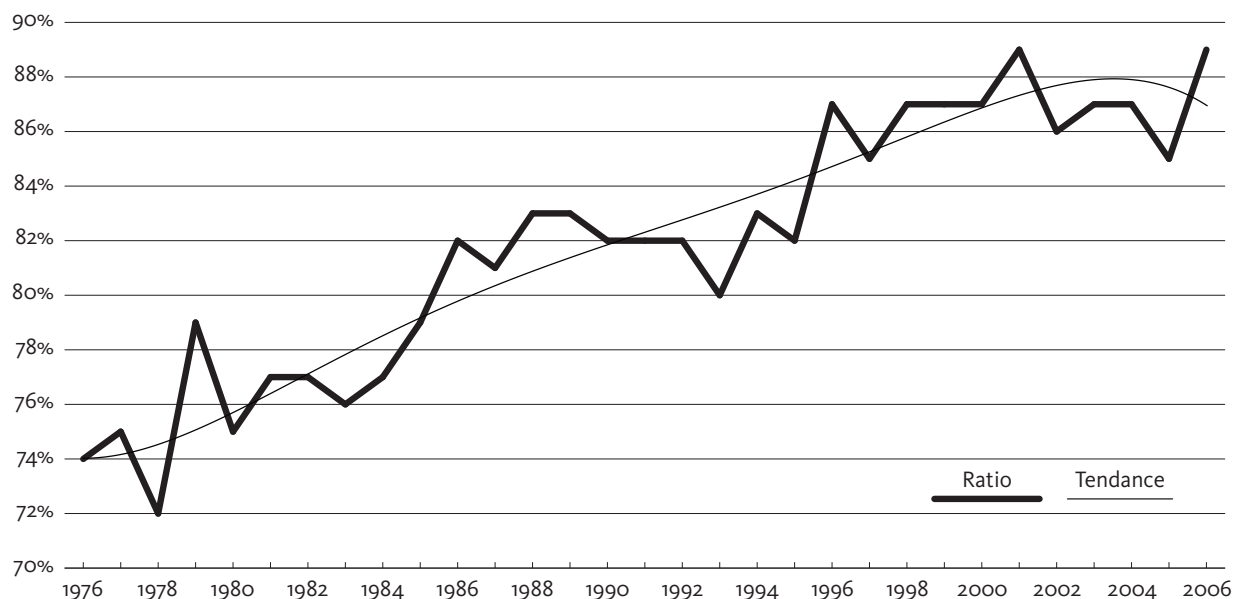


TABLEAU 9.1 Différence des semaines travaillées entre les périodes 1976–1979 et 2003–2006

Déciles	Nombre de semaines supplémentaires	% d'augmentation
Inférieurs	6,7	11,0
Moyens	15,4	16,5
Supérieurs	6,5	5,8
Décile 10	-6,5	-5,7

celles de 1976–1979. Rappelons toutefois que leurs gains connaissent une tendance inverse, augmentant à un rythme plus important que ceux des autres déciles. À la lumière de ces données, la situation des familles appartenant au décile 10 apparaît comme ultra-privé, avec une diminution de semaines travaillées sur 30 ans alors que leurs gains augmentent substantiellement, soit de près du quart (24 %)³⁵.

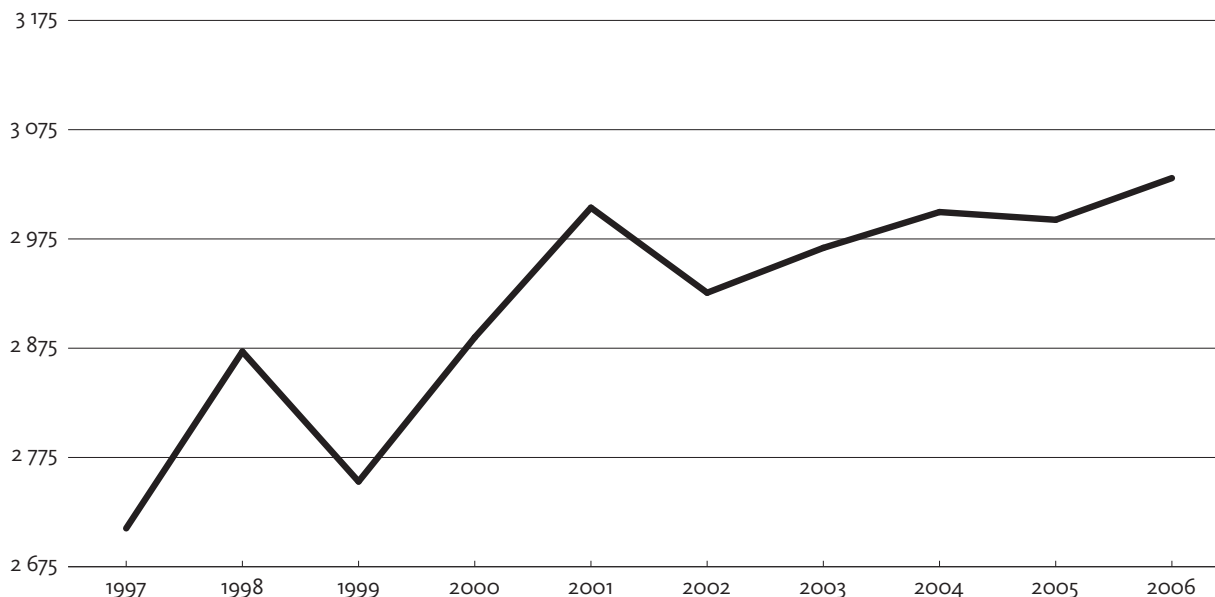
Entre les périodes 1976–1979 et 2003–2006, une comparaison des moyennes de semaines travaillées et de gains démontre que la multiplication des semaines de travail n'entraîne pas d'augmentation équivalente des gains. En moyenne, les familles québécoises avec enfant(s)

travaillent en moyenne 11,8 semaines de plus pendant la période 2003–2006 que lors de la période de 1976–1979, soit une augmentation de 15,7 %. Cependant, elles ne gagnent en moyenne que 7 184 \$ de plus qu'alors, soit 12,5 %. Toutes proportions gardées, la hausse de leur temps de travail est donc bien inférieure à celle de leurs gains.

### 9.1 Nombre d'heures

Voyons maintenant l'effet de l'augmentation du nombre d'heures travaillées sur les gains médians des familles. Ce sera une façon d'analyser l'évolution du marché du travail sur 10 ans³⁶.

**GRAPHIQUE 9.2 Moyennes des heures travaillées annuellement par les familles québécoises avec enfant(s) selon Statistique Canada entre 1997 et 2006**



Le graphique 9.2 nous permet d’observer l’évolution du nombre d’heures moyen travaillées par les familles québécoises entre 1997 et 2006.

En 1997, les familles québécoises avec enfant(s) travaillaient en moyenne 2 710 heures par année. Dix ans plus tard, en 2006, la moyenne d’heures travaillées par les familles québécoises est passée à 3 031 heures. Les familles québécoises travaillent donc en moyenne 321 heures de plus par année en 2006 qu’en 1997, une augmentation de temps de travail de 12 % ce qui équivaut à 8 semaines de travail à temps plein en moyenne. Entre 1997 et 2001, les familles québécoises ont connu une augmentation constante du nombre d’heures travaillées, jusqu’à un sommet de 3 164 heures de travail annuelles, le nombre le plus élevé en 10 ans<sup>37</sup>. Voyons la répartition de cette augmentation entre les déciles.

Les différences de gains ne sont pas directement reliées au nombre d’heures travaillées par les familles, comme l’indique le graphique 9.3. Ainsi, les graphes des déciles 5 et 6 et ceux des déciles 8, 9 et 10 s’entrecroisent au cours de la

décennie, ce qui indique une grande similarité du nombre annuel moyen d’heures travaillées par ces groupes malgré des différences marquées de revenus. Les déciles 2 et 4–5 sont ceux qui ont connu les plus grandes augmentations d’heures travaillées, tandis que les déciles 7–9 et 10 ont connu une relative stabilité. On remarque de plus que la moyenne des heures travaillées en plus en 2006 se situe à plus de 500 heures (519 heures) pour les déciles 1 à 5, soit plus du quadruple de la moyenne des autres déciles (6 à 10), pour qui le nombre d’heures supplémentaires ne représente que 122 heures. Les familles des déciles les plus faibles travaillent donc beaucoup plus qu’il y a dix ans, sans que cela ne se traduise par une augmentation équivalente des gains. Pour les familles plus aisées, la faible augmentation des heures travaillées est compensée par des gains supplémentaires importants. Cette dynamique crée ainsi un déséquilibre entre le temps travaillé et l’argent reçu, que nous explorons plus en détail au tableau 9.2.

GRAPHIQUE 9.3 Moyennes des heures travaillées annuellement par les familles québécoises avec enfant(s), par décile, selon Statistique Canada entre 1997 et 2006

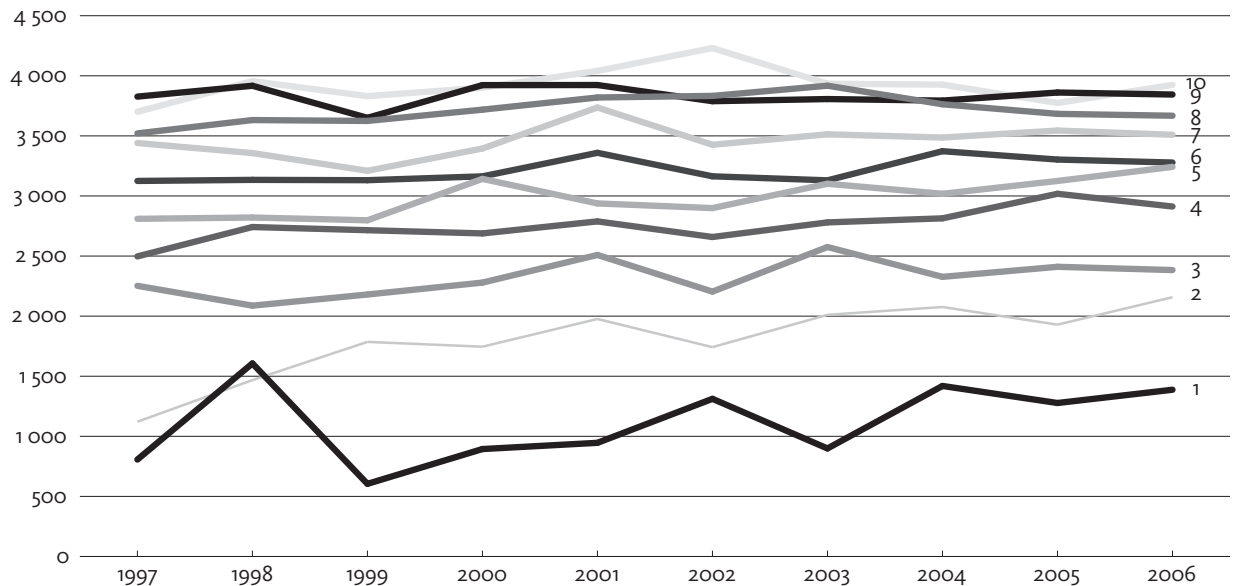


TABLEAU 9.2 Différence entre les moyennes des nombres d'heures travaillées et la moyenne des gains par mois pour les familles avec enfant(s) des déciles 2 à 10<sup>38</sup> entre 1997 et 2006

Décile	Différence entre 1997 et 2006...		
	...en pourcentage moyen d'heures de plus (%)	...en heures de plus par mois en moyenne	...en dollars de plus par mois en moyenne (\$ de 2006)
2	92,4 %	48	781
3	5,8 %	86	664
4	16,6 %	11	560
5	15,4 %	35	532
6	4,9 %	36	586
7	2,0 %	13	595
8	4,2 %	6	886
9	0,5 %	12	1 277
10	6,1 %	1	4 043
moyenne	16,4 %	28	1 103

L'observation des nombres d'heures travaillées sur 10 ans d'intervalle, en comparaison avec les gains moyens au début et à la fin de la même période, permet de constater qu'en moyenne les familles québécoises ont travaillé plus d'heures pour plus de gains, soit une hausse des heures

travaillées de près du sixième (16,4 %) pour une hausse moyenne de gains d'un peu plus de 1 100\$ par mois. On remarquera toutefois que c'est principalement le décile 10 qui gonfle cette moyenne.

Le rapport travail/gains n'est cependant pas uniforme d'un décile à l'autre. La hausse des

gains change de proportion en regard des heures supplémentaires travaillées en surcroît. Si les déciles 8–9 et 10 ont légèrement augmenté leurs temps de travail dans les derniers 10 ans, leurs gains familiaux ont connu une augmentation beaucoup plus marquée que leur l'augmentation de leurs heures travaillées. En contrepartie, l'augmentation d'heures travaillées s'est avérée beaucoup moins rentable pour les autres déciles. Par exemple, les familles appartenant aux déciles moyens ont travaillé beaucoup plus d'heures par mois pour une augmentation moyenne de gains moins importante que celles des déciles supérieurs et inférieurs. Les déciles 2 et 3 sont ceux qui ont le plus augmenté leur temps de travail par mois, ce qui leur a valu une hausse substantielle de gains<sup>39</sup>, mais qui reste en deçà de celle des déciles supérieurs.

On remarque dans le tableau 9.2 que les emplois qui ont connu les plus grandes hausses de gain moyen par heures travaillées en plus sont ceux occupés par des familles des déciles supérieurs. De plus, le tableau nous montre que pour bien des familles québécoises, l'augmentation des heures travaillées est nécessaire pour garder un niveau de vie stable sur 10 ans. Toutefois, ceci nous démontre également qu'une augmentation du nombre moyen d'heures travaillées n'est pas garante d'une augmentation proportionnelle des gains.

#### **Les « Travailleur-es pauvres »**

À étudier l'évolution historique des écarts de gains et de revenus entre les plus riches et les plus pauvres, nous observons que les inégalités croissantes accompagnent les périodes de récession. Les familles les plus pauvres travaillant souvent dans des emplois moins stables, elles souffrent plus facilement des crises économiques et voient leurs gains diminuer ou même disparaître totalement alors que les familles des déciles plus élevés conservent des gains plutôt stables dans les situations économiques difficiles<sup>40</sup>. Ainsi, les écarts entre riches et pauvres s'accroissent

à chaque récession. Lors des reprises économiques, la baisse du taux de chômage permet de réduire l'écart et de créer plus d'emplois. C'est ce qui explique que l'accès à l'emploi soit traditionnellement garant d'une plus grande égalité entre les riches et les pauvres.

Cependant, le scénario change à partir de la fin des années 1990. La reprise économique, qui devait permettre aux familles les moins nanties d'augmenter leurs revenus, a surtout profité aux 10 % des familles les plus riches. Les familles les moins nanties n'ont pas connu les améliorations habituelles d'une reprise économique alors que le dernier décile a connu, lui, une amélioration constante de ses gains (voir graphique 6.3). Les déciles supérieurs augmentent constamment leurs gains, et ce, peu importe le cycle économique. Ce changement crée des inégalités plus prononcées et plus durables puisque le reste de la population est, pour sa part, soumis aux fluctuations économiques.

Considérant que le salaire minimum augmente moins rapidement que le coût de la vie, chaque heure travaillée se voit attribuer, en termes de rémunération, une valeur moins grande qu'en 1976. Il en résulte l'apparition d'une catégorie de personnes qui, malgré un travail à temps plein, chutent sous la mesure de faible revenu. Ce sont les « Working poor » ou Travailleur-es pauvres.

La mesure de faible revenu\* est un outil de comparaison international du niveau de pauvreté, équivalant à 50 % du revenu familial médian « ajusté » selon le nombre de membres de la famille.

En 2006, 5 % des personnes occupant un emploi à temps plein au Québec gagnaient moins que la mesure de faible revenu après impôt<sup>41</sup>. Cette proportion était d'un sixième (15 %) pour les personnes travaillant à temps partiel, et d'un septième (14 %) pour celles ayant occupé un emploi à temps plein et un emploi à temps partiel en 2006<sup>42</sup>. Plusieurs familles doivent cumuler les emplois pour échapper à la précarité. Ainsi, selon le *Bilan Faim 2006*<sup>43</sup> de Banque alimentaire

Canada<sup>44</sup>, 13,4 % des personnes ayant recours aux banques alimentaires possédaient un emploi cette année-là, soit une augmentation de près de 12,6 % depuis 2005. Bien que le pourcentage de détenteurs d'emploi parmi les usagers et usagères de banques alimentaires au Québec n'ait pas été recueilli en 2006, nous savons qu'un an plus tard, ce taux se situait également à 12,6 % chez nous. La mesure de faible revenu a toutefois ses limites dans l'évaluation de la pauvreté. En effet, elle ne tient compte ni des besoins de consommation de chaque famille, ni de la région économique où celle-ci habite. Il existe cependant une autre manière de mesurer la pauvreté : le seuil de faible revenu\*. Il s'agit du « seuil de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement qu'une famille moyenne »<sup>45</sup>. Ce seuil est également différencié selon la zone géographique de résidence.

Selon l'Institut de la Statistique du Québec, en 2006, 12,7 % de la population québécoise se trouvait sous le seuil de faible revenu après impôt, dont plus de la moitié (7,2 %) sont des familles dont les parents sont âgés de 65 ans et moins<sup>46</sup>. Dans

le cas des familles monoparentales dirigées par une femme, 24,2 % d'entre elles se trouvent sous le seuil de faible revenu après impôt en 2006<sup>47</sup>. Contrairement aux chiffres précédents, ces pourcentages ne font pas de distinction quant au type de travail des personnes évaluées (temps plein, partiel, les deux ou aucun). Bien que nous n'ayons pas accès à ces informations, on se doute bien que les pourcentages de Travailleur-es pauvres seraient plus élevés si nous les évaluions à partir du seuil de faible revenu plutôt que de la mesure de faible revenu. En 2006, les seuils de faible revenu retenus par Statistique Canada étaient de 27 769 \$ pour une famille de 3 personnes<sup>48</sup>, 33 716 \$ pour une famille de 4 personnes et de 38 240 \$ pour une famille de 5 personnes<sup>49</sup>. En se référant aux données du chapitre 4, on peut en déduire que les familles de 4 personnes des déciles 1 à 4 vivent souvent sous le seuil de pauvreté.

Ainsi, même pourvues de revenus d'emplois, plusieurs familles doivent vivre au-dessous de l'un ou l'autre seuil de pauvreté. C'est dire que le temps consacré au travail ne peut suffire comme indicateur de revenu suffisant.

## Évolution de la distribution économique des familles

Dans cette section, nous regarderons les changements dans la distribution des familles au Québec depuis 1980. Selon les promesses d'enrichissement véhiculées par le discours dominant, une économie en croissance devrait augmenter le niveau de vie de l'ensemble de la population. Avec le temps, une transition devrait s'opérer permettant au groupe de familles aux revenus modestes de réduire au profit du groupe aux revenus moyens et à celui-ci de réduire au profit du groupe aux revenus supérieurs. Autrement dit, la croissance économique devrait mener à une réduction du nombre de familles dans les catégories de faibles revenus.

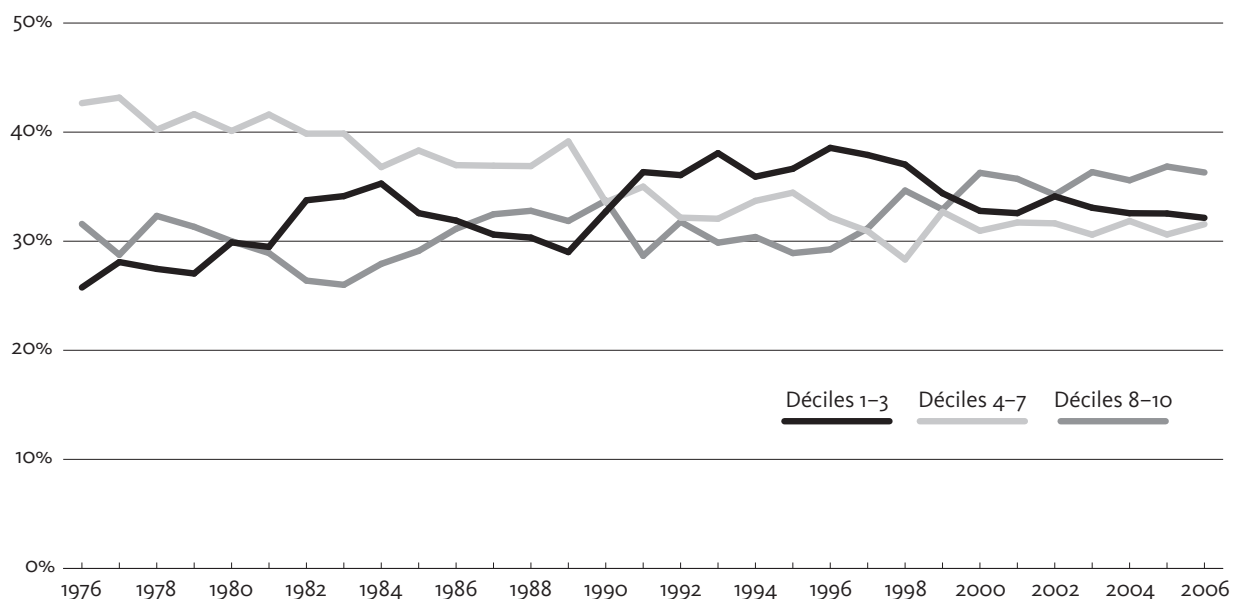
Pour analyser ces changements quant à la distribution des familles entre les différents groupes économiques à travers le temps<sup>50</sup>, nous avons utilisé la définition des déciles de 1980, posée comme année de base, et nous avons maintenues stables les valeurs définissant les déciles à travers la période étudiée. En d'autres mots, de 1976 à 2006, nous avons suivi les changements de proportions des familles qui se retrouvent dans les classes inférieure, moyenne et supérieure selon les déciles de 1980.<sup>51</sup>

En 1980, les familles avec enfants composant le 40% au centre de la pyramide des gains se situaient entre 35 600\$ et 68 800\$ alors que 30% de la population gagnait moins et 30%, plus. Au niveau des revenus après impôt, les 40% au centre de la distribution gagnaient entre 38 000\$ et 67 600\$ (toutes les données en dollars constants de 2006).

À travers cette analyse, on peut voir l'importance des modifications qui s'opèrent chez les groupes à revenus faibles, moyens et élevés, non pas par les montants qui les délimitent, mais par le nombre de familles qui s'y trouvent. Nous reprenons pour définir ces groupes la classification utilisée plus haut, soit le groupe ayant des gains (ou revenus) inférieurs, d'après les déciles 1 à 3 de 1980, celui ayant des gains (ou revenus) moyens, d'après les déciles 4 à 7 de 1980 et celui des gains (ou revenus) supérieurs, d'après les déciles 8 à 10.

Il est important de noter que ces graphiques ne sont pas des mesures d'inégalité, mais plutôt une façon de déterminer comment la distribution de richesse par le marché ou par l'État influence le « progrès » économique des familles avec enfants

GRAPHIQUE 10.1 Répartition de la population selon les déciles des gains de 1980



au Québec. Voyons ce qu'il en est, en étudiant d'abord l'évolution des gains.

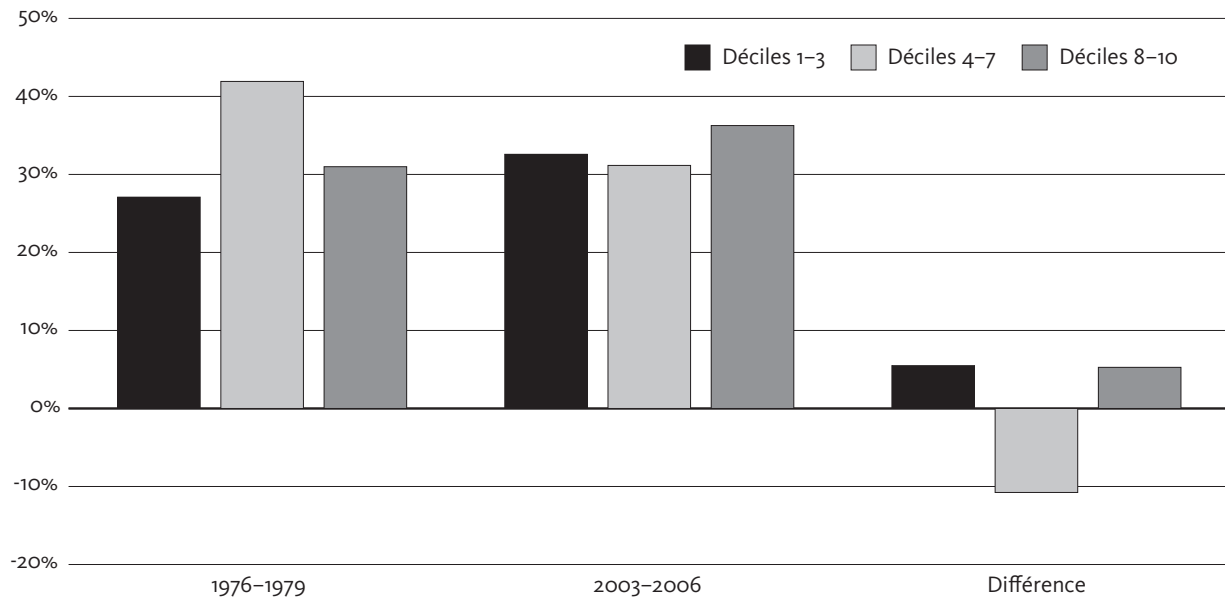
### 10.1 Gains

Le graphique 10.1 permet d'établir qu'un changement dans le modèle généralement connu de la société occidentale, où l'on trouve une classe moyenne importante et stable, s'est opéré au cours des 30 dernières années<sup>52</sup>. On assiste à une polarisation au niveau des gains des familles, avec une diminution dans le groupe moyen de déciles et une hausse dans les groupes supérieur et inférieur. Le groupe des déciles moyens compte de moins en moins de familles et est aujourd'hui le plus petit des trois groupes. Alors que les effets de la récession se faisaient sentir dans les années 1990, le groupe des déciles moyens au niveau des gains est passé de 35 % à 28 % de l'ensemble des familles avec enfants<sup>53</sup>. En 2006, après une décennie de constante croissance économique, ce groupe moyen, qui représente 40% de toutes les familles en 1980, ne comprend que 32 % des familles du Québec, soit exactement la même pro-

portion que le groupe inférieur. Cette réduction du nombre de familles à l'intérieur du groupe de gains moyens se fait de façon assez constante au cours des 30 années observées.

Le groupe de familles aux gains inférieurs selon les déciles de 1980 a lui aussi grandement varié de 1976 à 2006. Sa proportion augmente régulièrement jusqu'en 1984 pour ensuite diminuer pendant plusieurs années alors que la situation économique du Québec s'améliore. En 1989, il représente moins de 30 % de la population. Durant la majeure partie des années 1990, le groupe le plus pauvre prend de l'ampleur pour devenir le plus peuplé des trois groupes. Malgré une autre période de croissance économique après la moitié des années 1990, le pourcentage des familles qui se classent dans le groupe le plus pauvre continue d'augmenter de manière stable pour se situer autour de 33%. Aujourd'hui, même si la situation est moins dramatique qu'à la fin des années 1990, le groupe inférieur compte beaucoup plus de familles qu'en 1976. En effet, à la fin des années 1970, on observe une distribution intéressante des familles dans les différents groupes économiques.

GRAPHIQUE 10.2 Différence de la distribution de la population selon les déciles des gains de 1980 entre 1976–1979 et 2003–2006



Les familles du groupe inférieur, c'est-à-dire celles dont les gains correspondent aux trois déciles les plus pauvres de 1980, forment alors le plus petit groupe. Le creux observé dans leur proportion ne sera jamais atteint de nouveau au cours des 30 années suivantes. Pendant ce temps, la proportion des familles du groupe moyen dépasse 40 %. Cette situation perdue malgré la crise de 1980–1982, mais change dès 1984.

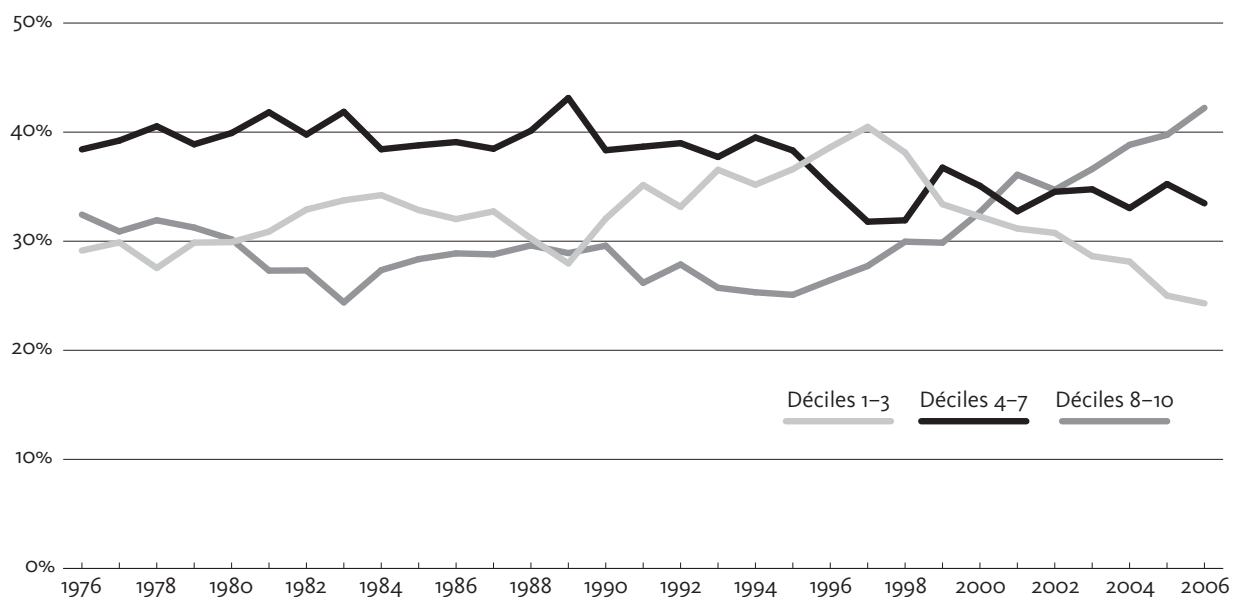
Entre 1976 et 1983, la proportion des familles aux gains supérieurs selon les déciles de 1980 diminue pour ensuite amorcer une remontée jusqu'en 1990 où elles constituent 35 % des familles. Dès 2000, c'est à leur tour de constituer la majorité des familles au Québec, avec une proportion variant entre 34 et 37 %.

Il est intéressant de constater que lorsque la proportion de familles augmente dans le groupe supérieur, elle diminue dans le groupe inférieur, et vice versa. Cependant, bon an mal an, la taille du groupe moyen rétrécit, peu importe celles des autres groupes. Comme résultat, les gains

des familles québécoises avec enfants sont plus polarisés aujourd'hui qu'il y a une génération.

Le graphique 10.2 illustre encore plus clairement le changement de composition de la population en ce qui a trait à la répartition des gains. Entre 1976 et 1979, le groupe composé des familles dont les gains étaient considérés moyens en 1980 était le plus important, avec 42 % des familles. Le groupe composé des familles aux gains considérés comme inférieurs était le plus petit, avec 27 % des familles. En 2003–2006, soit près de 30 ans plus tard, la classe moyenne s'est réduite considérablement, alors que les groupes plus riche et plus pauvre sont plus importants que ce qui était observable il y a une génération. Alors que le « centre » comprenait 40 % des familles en 1980, le groupe aux gains moyens ne représente que moins du tiers de toutes les familles québécoises d'après les données les plus récentes, faisant de lui non seulement le plus petit groupe, mais aussi le seul à avoir connu une baisse de proportion marquée (11 % depuis 1976).

GRAPHIQUE 10.3 Répartition de la population selon les déciles des revenus après impôt de 1980



C'est dire que le scénario idéal auquel il a été fait allusion en début du chapitre est loin de la réalité exposée par ce graphique. La croissance économique n'est pas suffisante pour assurer un progrès économique généralisé. Lorsque la distribution de la richesse est laissée aux seules forces du marché, la croissance se limite aux déciles formant le groupe le plus fortuné. S'il y a de plus en plus de riches, il y a également de plus en plus de pauvres et la classe moyenne connaît une réduction marquée. La croissance économique, du moins à notre époque, a mené à une augmentation de la polarisation entre les riches et les pauvres.

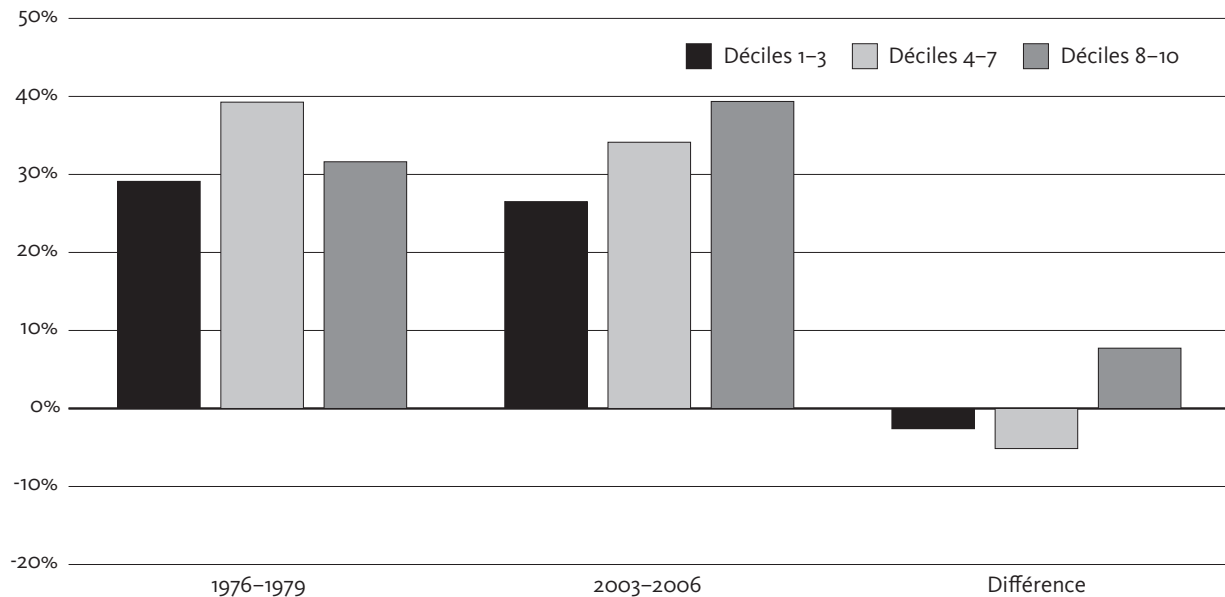
## 10.2 Revenus après impôt

Pour compléter cette étude de la reconfiguration des familles à l'intérieur des classes économiques au Québec, nous avons fait le même exercice décrit plus tôt avec les revenus après impôt. Nous cherchons à déterminer si le système fiscal et les transferts gouvernementaux permettent une meilleure redistribution de la richesse entre les

familles québécoises avec enfants. Comme il a été dit précédemment, une telle dynamique de redistribution s'observerait par une diminution de la taille du groupe des revenus inférieurs, une stabilité ou croissance dans le groupe des revenus moyens et un accroissement du groupe des revenus supérieurs. Voyons ce qu'il en est.

Le groupe composé des familles possédant des revenus moyens selon les déciles de 1980 reste stable pendant plusieurs années, mais décroît fortement à partir de 1994 (perte de près de 10 % en 3 ans). Il remonte ensuite et se stabilise autour de 35 % des familles. Quant aux familles du groupe aux revenus inférieurs, leur proportion amorce une hausse à partir de 1989, puis chute après un sommet atteint en 1997. Elle est en constante décroissance depuis et constitue le plus petit groupe (24 %) en 2006, après une baisse de plus de 15 % en moins de 10 ans. La hausse subite en 1997 de la proportion du groupe inférieur est compensée par une diminution toute aussi rapide du groupe moyen. La proportion du groupe supérieur connaît pour sa part une lente

**GRAPHIQUE 10.4 Différences de la distribution de la population selon les déciles des revenus de 1980 entre 1976–1979 et 2003–2006**



mais constante remontée depuis 1997, augmentant de 16 % en 9 ans.

Encore une fois, cela prouve l'importance de l'implication de l'État dans la redistribution de la richesse. Entre 1976 et 1996, soit sur 20 ans, le groupe moyen demeure relativement stable, représentant environ 40 % de la population. Le nombre de familles se retrouvant dans les groupes inférieurs et supérieurs est, quant à lui, particulièrement affecté par les récessions. En 1995, un nouveau portrait se dessine. La proportion des familles du groupe moyen diminue considérablement, alors que la proportion des familles appartenant au groupe inférieur connaît un sommet à 41 % en 1997 et que la proportion des familles appartenant au groupe supérieur amorce une lente remontée. Ces changements mènent à une reconfiguration significative de l'importance des classes économiques, avec la classe moyenne qui réduit en importance et la classe supérieure qui gagne en taille et en envergure. En 2006, la proportion des familles appartenant au groupe supérieur devient la plus importante (42 %), les

familles du groupe inférieur ne comptent plus que 24 % des familles du Québec et le groupe moyen s'approprie le reste, soit 33 % des familles.

Sur une période de 30 ans, la composition économique des familles québécoises a beaucoup changé au chapitre des revenus basés sur les normes de la génération précédente. Le schéma du podium dans lequel la classe moyenne est dominante s'est modifié pour faire place à un schéma d'escalier, où la classe supérieure est dominante. Les déciles inférieurs et moyens ont diminué au profit des déciles supérieurs. Rappelons que nous travaillons avec les déciles constants de 1980. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, tous les déciles voient leurs revenus augmenter grâce à l'effet des transferts de l'État. Le graphique 10.4 s'explique donc en partie par les redistributions de l'État, qui permettent de hausser les revenus de toutes familles sans égard à leur décile d'appartenance.

Alors que lorsqu'on considère la distribution des familles selon les déciles de gain de 1980 les déciles inférieurs et supérieurs prennent de

l'ampleur au détriment des déciles moyens, on observe une contraction des déciles inférieurs et une diminution moins prononcée des déciles moyens lorsque les revenus après impôt sont considérés. Une question évidente se pose : considérant les dynamiques propres à l'économie de marché, que peut faire l'État de plus pour stabiliser l'érosion de la classe moyenne et la détérioration de la force économique de la classe inférieure ?

La légère baisse du nombre de familles dans le groupe inférieur de revenus sur une génération a besoin d'une mise en contexte : comme nous l'avons vu dans le chapitre 9, les familles des déciles inférieurs travaillent maintenant plus de semaines dans une année que ce qu'ils travaillaient à la fin des années 1970. Toutefois, les semaines supplémentaires de travail ne sont pas suffisantes pour sortir ces familles du groupe des plus faibles revenus. Rappelons aussi que cette stabilité apparente de la taille du groupe de revenus inférieurs lorsque comparé à la situation à la fin des années 1970, survient quelques années après une hausse marquée de la proportion de familles qui se sont retrouvées dans le groupe des revenus inférieurs à cause de la récession (voir graphique 10.3). Lorsque la situation est analysée sur 30 ans, la hausse des heures travaillées permet un résultat presque négligeable en terme d'amélioration des gains. Par contre, il y a une hausse substantielle du nombre de familles dans le groupe de revenus supérieurs. Il est évident que certaines personnes ont pu bénéficier de la croissance économique.

Il est important de comprendre que ce chapitre ne contredit en rien nos conclusions précédentes. Comme nous l'avons vu, tous les déciles ont vu

leurs revenus augmenter, soit légèrement, soit de façon plus marquée. Chaque variation peut mener à un changement des groupes définis par les déciles de 1980. Ainsi, nous assistons à l'augmentation de la richesse collective, mais sans que celle-ci soit distribuée de manière équitable. En effet, le groupe inférieur (aux termes des déciles de 1980) est resté stable en regroupant près du tiers des familles québécoises, alors que les familles classées dans les déciles moyens, selon les calculs standards, se sont enrichies. Ceci permet à des familles classées dans les déciles moyens de leur année de référence d'être considérées comme faisant partie du groupe supérieur d'après les déciles de 1980. La diminution du nombre de familles du groupe moyen et l'augmentation parallèle du groupe supérieur ne permet d'affirmer ni une mobilité économique, ni une diminution des inégalités. Les écarts continuent simplement de croître, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents.

Cela étant dit, les différences entre la distribution des familles selon les gains de 1980 et la distribution selon les revenus de 1980 permettent de constater une fois de plus le danger de laisser au marché le soin de redistribuer la richesse. Sans l'intervention de l'État, le pourcentage de familles composant le groupe de revenus inférieurs aurait augmenté plutôt que de rester relativement semblable à ce qu'il était il y a une génération. Le groupe des revenus moyens diminue aussi de manière bien moindre que si les seuls gains sont considérés. Les mécanismes de l'État font contre poids aux inégalités, sans toutefois les éliminer, par une redistribution de l'effectif du groupe supérieur vers les groupes moyen et inférieur.

## Conclusion

Forts de ces données et analyses, nous pouvons revenir sur les hypothèses posées en introduction.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'entre 1976 et 2006, la production du Québec et la quantité de richesse disponible (PIB) ont augmenté de plus de 71 %. Pourtant, nous n'avons pas assisté à une amélioration générale de la prospérité économique des familles avec enfants au Québec, pas plus qu'à une amélioration proportionnelle de la situation économique des plus pauvres. Au contraire, tous les indicateurs de la présente étude font état d'une distribution de la richesse encore plus inéquitable que par le passé. En effet, le coefficient de Gini, qui quantifie les inégalités de revenus dans une société, a augmenté sensiblement au cours des 30 dernières années, passant de 0,325 en 1976 à 0,347 en 2006 lorsque calculé selon les revenus après impôt pour tous les ménages du Québec. Le ratio entre les revenus moyens après impôt des familles les plus riches (décile 10) et les plus pauvres (déciles 1 à 3) du Québec s'est aussi beaucoup modifié au cours des 30 dernières années. De 1978 à 1997, ce dernier a augmenté de 26 %, passant de 405 % à 509 %. Ce ratio est resté stable en 2006, avec un revenu

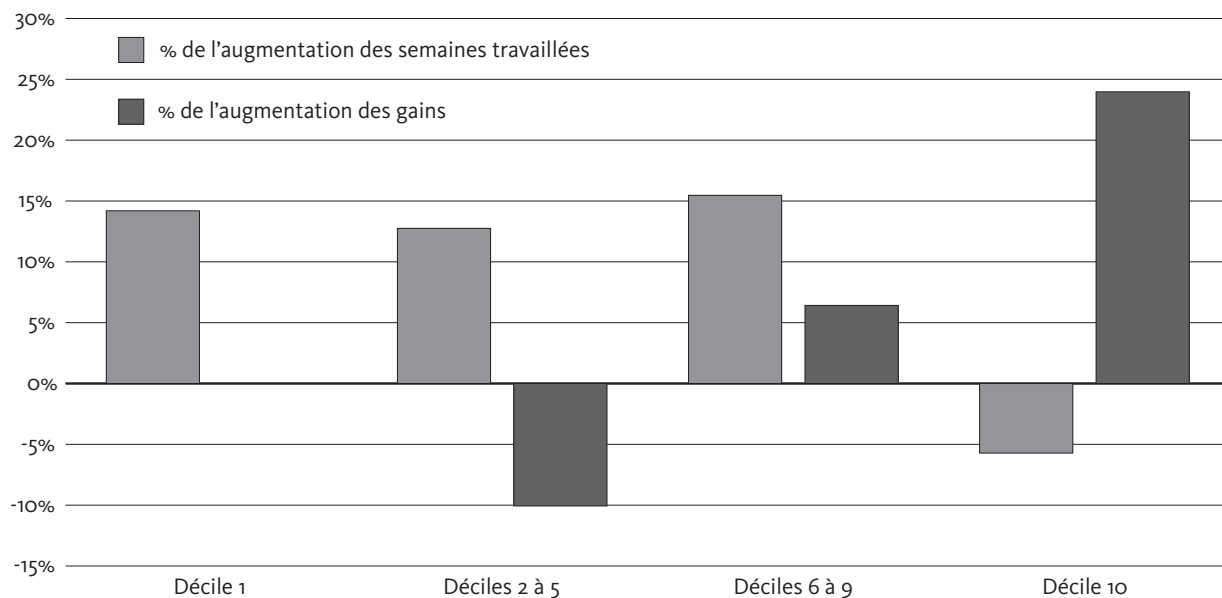
moyen du dernier décile équivalant à environ 500 % de celui des trois premiers déciles.

De plus, la part des gains totaux s'est concentrée entre les mains des mieux nantis aux dépens du reste de la population. Entre les périodes 1976–1979 et 2003–2006, la part des gains totaux des familles les plus riches est passée de 53 % à 59 %, tandis que celle des familles les plus pauvres est passée de 10 % à 7 %. Cette distribution de plus en plus concentrée vers les familles les plus riches fait état d'une polarisation économique accrue.

En l'espace d'une génération, les gains des familles les plus riches ont augmenté de manière importante alors que les familles les plus pauvres ont vu les leurs diminuer considérablement, même si leur temps de travail augmente.

En effet, les familles de tous les déciles ont vu leur temps de travail augmenter. En moyenne, cette augmentation représente 321 heures par année travaillées en plus entre 1996 et 2006 pour les familles avec enfants au Québec, soit l'équivalent de 8 semaines à temps plein supplémentaires. Alors que le taux de chômage a baissé de 11,9 % en 1996 à 8 % en 2006, les familles des déciles inférieurs et moyens ont augmenté le nombre de semaines travaillées de manière

GRAPHIQUE 11.1 Différence entre les gains et les semaines travaillées entre 1976–1979 et 2003–2006<sup>54</sup>



substantielle en comparaison avec ce que vivaient les familles à la fin des années 1970. Cela dit, les gains de 2006 des travailleurs et travailleuses appartenant à ces déciles inférieurs sont moins importants que ce qui était observable dans les années 1970, malgré une augmentation dans le temps de travail. Lorsqu'on regarde les revenus après impôt, la situation s'est améliorée pour la majorité des familles, mais est toujours loin de refléter la progression du temps de travail. De l'autre côté, les familles des déciles supérieurs présentent une hausse élevée de gains en 2006 (32 %), alors que leur nombre d'heures de travail ne connaît qu'une faible hausse (6,1 %) sur la même période. Nous ne pouvons donc pas établir de corrélation proportionnelle entre l'augmentation des heures travaillées et la hausse des gains des familles.

D'ailleurs l'impact de l'augmentation du temps de travail et des gains se reflète au graphique 11.1. Pour les familles composant la moitié inférieure du spectre des gains, excepté le décile 1 pour lequel les données statistiques ne permettent pas

le calcul, l'augmentation de travail se concrétise par une diminution de gains<sup>54</sup>.

En effet, pour une hausse de 12,8% de semaines travaillées, les familles des déciles 2 à 5 ont diminué leurs gains moyens de 10,1% sur 30 ans. Pour 40% des familles plus riches (décile 6 à 9), l'augmentation des semaines travaillées leur a permis d'améliorer leurs gains, bien que cette augmentation ne soit pas équivalente (15,5% d'augmentation du nombre de semaines travaillées pour une hausse de gains de 6,4% sur 30 ans). Plus parlant encore, les familles composant les 10% les plus riches de la population ont bénéficié le plus de la croissance économique québécoise en augmentant leurs gains de 24% tout en diminuant leur temps de travail de 5,7% sur une génération. Le marché livré à lui-même ne redistribue pas l'augmentation de la richesse ; il la concentre plutôt dans les mains des 10% les plus riches.

L'impact de l'intervention de l'État est primordial. L'écart observé dans les gains distribués par le marché est plus faible lorsque nous considérons les effets des transferts et des impôts sur les revenus. Mais si l'État limite la croissance des inégalités,

ses actions ne sont pas suffisamment vigoureuses pour pouvoir renverser ou simplement freiner cette augmentation. Au cours des 30 dernières années, l'augmentation des revenus après impôt des familles des déciles les moins riches (2 à 5) n'était que la moitié de celle enregistrée pour le décile le plus riche. L'écart s'élargit donc entre les riches et les pauvres, même après l'impôt et les transferts gouvernementaux. De plus, toutes les familles du premier décile demeurent sous le seuil de faible revenu, tout comme plusieurs familles avec enfants des deuxième et troisième déciles, si l'on considère la taille des familles.

Le rôle de l'État n'est pas seulement de prendre en charge une redistribution des revenus et de réparer *a posteriori* les injustices causées par le marché, mais aussi d'assurer une certaine régulation de ce dernier afin de favoriser un traitement équitable de tous et toutes. Au Québec, le salaire minimum, les garanties autour de l'accès à la syndicalisation, le système d'éducation et l'équité salariale sont d'autres exemples de ce que peut faire l'État. Ces mesures ont permis, depuis plus de 30 ans, de rendre plus équitables les revenus gagnés au travail par les Québécoises et les Québécois et de leur donner accès à une qualité de vie minimale sans égards aux revenus ou aux gains. Cependant, il semble désormais évident que le laisser-faire qui caractérise l'approche de l'État québécois en matière de politiques publiques et de justice sociale a favorisé le dernier décile aux dépens des déciles moyens et inférieurs.

La situation économique actuelle et la réponse de l'État face aux effets de la récession s'inscrivent d'ailleurs dans cette logique. La hausse des tarifs et des taxes, les coupures dans les services, l'accent mis sur la relance du secteur financier sont

tous des mesures qui aggravent la pression sur celles et ceux qui sont au bas de l'échelle, tout en maintenant un niveau d'enrichissement jugé convenables pour celles et ceux des déciles supérieurs. Comme nous l'avons vu dans la présente étude, les familles ont partiellement évité un approfondissement de la pauvreté en augmentant le nombre d'heures travaillées, combiné à une plus grande redistribution de la part de l'État. La conjoncture économique actuelle continue d'accroître la pression sur les familles les plus pauvres : elles ont beau travailler de plus en plus, il leur est difficile de s'arracher à la pauvreté, surtout dans un contexte où les gouvernements utilisent comme prétexte les déficits budgétaires<sup>54</sup> pour couper les services et ajouter des tarifs, ce qui a des effets néfastes et disproportionnés pour les ménages les plus pauvres.

Rappelons que l'augmentation de l'écart entre les familles les plus riches et les plus pauvres ne s'est jamais totalement résorbée depuis le ralentissement de la fin des années 1990. Les politiques publiques du Québec des 30 dernières années ont peut-être permis de limiter les effets de la crise économique mondiale, mais elle s'est quand même fait ressentir ici et la prochaine risque d'avoir des effets encore plus prononcés si des efforts concrets ne sont pas mis en place pour réduire l'écart entre les familles. Déjà, les plus pauvres la société québécoise ressentent les effets des crises sur des périodes de plus en plus longues et de manière de plus en plus marquée. C'est pourquoi des initiatives s'imposent dès aujourd'hui afin d'éviter que les rangs des travailleur-e-s pauvres augmentent, mais aussi afin de contrer l'accélération de la précarisation de la classe moyenne.

# Lexique

**COEFFICIENT DE GINI** : Mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus avant ou après impôt et transfert dans une société. Le coefficient varie entre 0 et 1, le 0 signifiant que chaque citoyen possède les mêmes revenus et le 1 qu'une seule personne détient toute la richesse de l'État alors que les autres ne possèdent rien. Il est plus réaliste de calculer le coefficient de Gini par le revenu après impôt puisqu'il tient compte de tout l'argent disponible à la consommation des ménages. Il est généralement accepté que les pays développés tendent à avoir un coefficient de Gini entre 0,240 et 0,360.

**DÉCILE** : Sous-groupes de la population qui se composent d'un même nombre d'individus. Dans le cas présent, après avoir classé les familles en ordre croissant selon leurs gains, leurs revenus ou leurs revenus après impôt, elles ont été divisées en dix groupes égaux représentant un décile chacun. Le premier décile comprend donc les 10% de la population ayant le moins d'argent à sa disposition alors que le dernier décile est composé des 10% en ayant le plus

**DÉCILES INFÉRIEURS** : Regroupement des déciles 1 à 3, donc 30% de la population. Les familles faisant parties de ces déciles sont celles dont les sommes (gains, revenus, revenus après impôt) sont les plus petites. Pour les besoins de cette étude, nous les associons à la partie de la population la « moins nantie ».

**DÉCILES MOYENS** : Regroupement des déciles 4 à 7, donc 40% de la population. Les familles faisant parties de ces déciles sont celles dont les sommes (gains, revenus, revenus après impôt) sont au milieu de la population. Pour les besoins de cette étude, nous les associons à la « classe moyenne ».

**DÉCILES SUPÉRIEURS** : Regroupement des déciles 8 à 10, donc 30% de la population. Les familles faisant parties de ces déciles sont celles dont les sommes (gains, revenus, revenus après impôt) sont les plus élevées de la population. Pour les besoins de cette étude, nous les associons aux « plus nanties ».

**DOLLAR CONSTANT** : Monnaie théorique qui a pour but d'annuler les effets de l'inflation (et/ou

de la déflation) sur plusieurs années de comparaison et nous permet d'évaluer de manière plus juste les effets sur le pouvoir d'achat des familles dans le temps. Il est calculé en transformant la valeur de dollars de différente année en dollars d'une année de référence ce qui enlève les effets de l'inflation. Dans le cadre de la présente étude, les dollars constants sont des dollars de 2006.

**ÉCART DE RICHESSE :** Pour les fins de cette étude, l'écart de richesse est mesuré par la différence entre les sommes (gains, revenus, revenus après impôt et transfert) médians du dixième décile et du premier décile.

**FAMILLE :** « renvoie à un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentée par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption »<sup>56</sup>. Dans le cadre de cette étude, pour constituer notre unité économique de base, nous avons ajouté des variables de plus pour nous intéresser seulement aux familles économiques comprenant au moins un enfant âgé de moins de 18 ans et dont le ou la chef-fe de famille est âgé-e de moins de 65 ans

**GAINS :** Salaire obtenu avant les retenues pour l'impôt et les cotisations pour les divers programmes gouvernementaux. Il s'agit donc des sommes obtenues à travers le travail. Elles peuvent être négatives dans le cas de pertes d'investissement ou encore de travail autonome réalisé à perte. Par souci de rigueur, elles ont été prises en compte dans notre étude. Nous avons chiffré ces gains à zéro pour ne pas décaler vers le bas les moyennes et les médianes.

**INFLATION :** Diminution du pouvoir d'achat due à la baisse de la valeur de la monnaie dans le temps. Elle est généralement présentée à travers l'*indice du pouvoir d'achat* (IPC).

**LIGNE DE TENDANCE :** Ligne sur un graphique qui permet d'atténuer les fluctuations d'une courbe influencée par des extrêmes.

**MÉDIANE :** Mesure de centre qui donne le point milieu d'un groupe, c'est-à-dire le point précis à partir duquel 50% du groupe est plus petit et 50%, plus grand. Le nombre obtenu par le calcul de la médiane est une donnée claire qui permet d'éliminer les extrêmes de chaque groupe. La médiane est la valeur située bien au centre de chaque groupe. Nous utilisons cette statistique pour sa clarté mathématique et parce qu'elle permet de mieux voir les tendances sur de longues périodes.

**MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR) :** La mesure de faible revenu est une mesure qui est calculée avec le revenu médian d'une famille selon le nombre et le type (adulte, enfant) de membre qui en fait partie. Lorsque quelqu'un est sous la mesure de faible revenu, c'est qu'il possède des revenus moindres que 50% des revenus des familles similaires.

**MOYENNE :** L'une des mesures de centre les plus connues, mais peut être trompeuse, notamment lorsque son calcul porte sur une population qui présente des minimums et maximums extrêmes. De ce fait, elle ne représente pas avec fidélité la situation de l'ensemble des familles québécoises.

**PLEIN EMPLOI :** Situation lorsqu'une population ne connaît qu'un taux de chômage dit « fonctionnel », c'est-à-dire le chômage de courte durée reflétant la transition entre deux emplois. Il s'agit donc d'une situation où la quasi-totalité de la population active travaille. Ce taux de chômage est évalué à 4% au Québec.

**PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) :** Somme de la production de biens et de services à l'intérieur d'un État durant une période donnée. Lorsque celui-ci est négatif, l'économie entre en récession.

Il arrive parfois que l'augmentation du PIB se réduise, sans devenir négative. L'économie est alors en ralentissement. Le PIB ne permet pas de distinction des modes de création de la richesse. À titre d'exemple un peu loufoque, une personne qui creuserait un trou avec une grue mécanique pour ensuite le remplir ferait augmenter le PIB à travers son activité économique.

**REVENU** : Argent disponible pour les choix de consommation d'une famille. En d'autres termes, il s'agit du pouvoir d'achat total d'une famille.

**REVENU APRÈS IMPÔT**: Revenus une fois les impôts provinciaux et fédéraux retirés et les transferts provinciaux et fédéraux remis. En d'autres mots, il s'agit de l'argent total disponible pour les choix de consommations de la famille. Dans cette étude, nous nous concentrerons surtout sur

les gains (argent disponible sans compter le soutien de l'État, ni la contribution des particuliers à l'État) et sur les revenus après impôt (argent disponible en comptant le soutien de l'État et les contributions des particuliers à l'État).

**SEUIL DE FAIBLE REVENU (SFR)** : Mesure de pauvreté calculée selon le nombre de personnes dans le ménage (de 1 à plus de 7) et le type de lieux de résidence (de la région rurale à la grande région urbaine). Une personne sous le seuil de faibles revenus est donc sous le niveau de vie minimum calculé par Statistique Canada d'une famille similaire.

**TRAVAILLEUR-E-S PAUVRES** : Catégorie de personnes qui malgré un emploi à temps plein ou partiel stable se retrouvent avec un revenu sous la mesure de faible revenu.

## Notes

- 1 Yalnizyan, Armine, *Les Riches et Nous : le visage changeant de l'écart croissant au Canada*, Mars 2007. Centre canadien de politiques alternatives, 58p, étude disponible sur Internet [www.growinggap.ca](http://www.growinggap.ca).
- 2 Statistiques Canada, *Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle*, Recensement de 2006.
- 3 Chawla, Raj K., *Évolution de la richesse des familles*, Statistique Canada n° 75-001-x, Juin 2008, 28p.
- 4 Les mots qui sont suivis d'un astérisque (\*) lors de leur première évocation figurent à notre Lexique.
- 5 Tel que définis dans le chapitre 2 : *Méthodologie*.
- 6 Voir la lettre ouverte *Des inégalités temporaires*, publiée dans La Presse du 7 janvier 2008 (p. A-15) par Marcel Boyer, vice-président et chef économiste de l'Institut économique de Montréal.
- 7 Lorsque les données proviennent d'autres sources, une note de bas de page en précise l'origine.
- 8 L'harmonisation des bases de données rend l'année 1996 plus complexe à analyser. Cependant, puisque les années précédentes et suivantes sont consistantes, nous pouvons estimer la tendance de 1996 et évaluer la pertinence des données de cette année.
- 9 La division en classes sociales distinctes nécessiterait beaucoup plus d'informations que les simples montants reçus en gains ou en revenus.
- 10 Pour la mesure du PIB, nous avons eu accès aux données couvrant jusqu'en 2007, et jusqu'en 2008 pour celle du taux de chômage. Il s'agit d'exceptions dans le présent rapport, puisque nos données s'échelonnent essentiellement de 1976 à 2006.
- 11 Le PIB permet de calculer la création de richesse d'un État, mais ne permet aucune distinction sur son mode de création ou sa distribution dans la population. Pour plus de détails, se référer au lexique en annexe.
- 12 Tableau 3840002 de Statistique Canada, Calcul du PIB pour le Québec selon les dépenses.
- 13 Statistique Canada, Tableau V508874.
- 14 Tableau 282-000111,12 de Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé.
- 15 Nous pouvons suivre, dans plusieurs cas, cette tendance à une année d'intervalle. Lorsque la production augmente, on note une plus grande accessibilité à l'emploi. Parallèlement lorsque la croissance diminue, les emplois moins stables tendent à être supprimés les premiers.

- 16 Calculé selon les revenus : Budget du Québec 2005–2006, *Plan budgétaire*, ministère des Finances du Québec, section 3, p.4
- 17 Hurteau, Philippe, *D'où vient la crise des finances publiques?*, IRIS, mars 2008, 8 p.
- 18 Évidemment, tel que noté dans la méthodologie, cette mesure ne tient pas compte de tous les besoins familiaux. Une famille nombreuse peut faire partie d'un décile élevé mais nécessiter malgré tout un revenu d'appoint. Les indicateurs d'inégalités prennent généralement en compte la taille de la famille ainsi que d'autres facteurs (lieu géographique, âges, etc.).
- 19 L'argent redistribué n'est pas seulement issu des gains des familles les plus aisées, mais aussi de différentes taxes payées par l'ensemble de la population, de l'impôt des entreprises, des cotisations sociales et d'autres revenus de l'État.
- 20 Statistique Canada, Tableau 202-0705.
- 21 *Ibid.*
- 22 *Ibid.*
- 23 Statistique Canada : Tableau 202-0705, Voir Institut des statistiques du Québec : [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls\\_mengs\\_niv\\_vie/revenus\\_depense/revenus/ginitab96\\_2005.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/ginitab96_2005.htm)
- 24 Statistique Canada, Tableau 202-0705.
- 25 Au cours des années précédentes, on peut voir s'entrecroiser les graphes des coefficients de Gini pour les gains de marché au Québec et au Canada en 1979, 1980, 1984 et 1987.
- 26 Plutôt que d'utiliser la médiane, la moyenne a été privilégiée, permettant ainsi de tenir compte des extrêmes qui sont pertinents dans l'étude d'un ratio entre les déciles extrêmes. Utiliser la médiane aurait plutôt fait porter la comparaison sur le 51<sup>ème</sup> centile et le 95<sup>ème</sup> centile.
- 27 Comme on l'a expliqué au chapitre 2, *Méthodologie*, nous basons nos calculs sur la médiane de chaque décile, afin de réduire les déviations dues aux extrêmes, particulièrement dans les premier et dernier déciles.
- 28 Le premier décile n'a pas été utilisé pour le graphique précédent parce qu'il enregistre un gain médian de 0\$ pour certaines années, ce qui complique l'étude de l'évolution de ce décile, surtout en ratio avec d'autres données. Toutefois, les déciles 2 à 10 affichent clairement une tendance marquée.
- 29 Rappelons que les revenus totalisent l'argent obtenu grâce au travail, les prestations fédérales et provinciales obtenues grâce aux différents programmes de transferts, les revenus de placements ainsi que les rentes et les pensions de retraite. Pour plus de détails, voir l'Annexe en fin de document.
- 30 Pour une famille de deux personnes vivant en milieu rural, c'est-à-dire la catégorie au seuil le plus bas, nous parlons d'un revenu de 17 807 \$. Dans une ville de plus de 300 000 habitants, le seuil de faible revenu se situe plutôt à 20 778 \$.
- 31 On remarque notamment que c'est en 1998 que s'amorce la hausse des revenus après impôt de la plupart des familles, ce qui coïncide avec l'année de mise en place du *Supplément de la prestation nationale pour enfants* (SPNE). Cette mesure fédérale visait à accroître le montant des prestations versées à toutes les familles à faible revenu avec enfant(s) et a eu un impact considérable sur l'ensemble des familles, mais particulièrement celles à faible revenu.
- 32 Cette catégorie, les revenus, que nous utilisons seulement pour ce tableau représente l'argent des gains et des transferts gouvernementaux, avant que les impôts soient payés. Pour plus de détail, voir le lexique en annexe.
- 33 Tel que noté au chapitre 2 — *Méthodologie*, il ne s'agit pas de la mobilité des familles au sein des groupes économiques, mais de l'évolution des groupes économiques, sans égard aux familles qui les composent.
- 34 Il est à noter que les données sur les semaines travaillées ne sont pas standardisées en fonction des heures travaillées dans lesdites semaines, mais bien du nombre brut de semaines où une personne du ménage a travaillé. Il est possible que le nombre de semaines dépasse 104 si par exemple, plus de 2 personnes du ménage ont travaillé. L'étude des semaines travaillées est pertinente sur la période puisque les

données de l'EFPC permettent de constater l'évolution de 1976 à 2006.

35 Comme on l'a vu au chapitre 6.

36 Veuillez noter que les statistiques sur le nombre d'heures travaillées par famille proviennent de *l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) de Statistique Canada, qui n'est disponible que depuis 1997.

37 En 1996 s'amorçait un changement dans les politiques économiques du Québec avec la *Loi sur le déficit zéro*, qui interdisait tout nouveau déficit budgétaire au gouvernement québécois. Le premier budget sans déficit fut adopté en 1999 par le ministre des Finances Bernard Landry. Il semblerait que cette mesure a eu un effet sur le nombre d'heures travaillées.

38 Par souci de rigueur, les valeurs du décile 1 ont été mises de côté vu leur volatilité en termes d'augmentation d'heures. Si elles avaient été intégrées, ces données auraient faussé la moyenne.

39 Cependant, la vaste majorité des familles appartenant à ces deux déciles sont toujours sous le seuil de faible revenu tel que nous verrons dans les prochaines lignes.

40 Rappelons de nouveau, tel que mentionné dans le chapitre 2 *Méthodologie*, que la présente étude ne porte pas sur la mobilité des familles. La composition des déciles supérieurs peut donc changer, mais les gains médians des familles les plus riches, peu importe les variations internes des déciles, connaissent une meilleure stabilité de leurs gains médians en temps de crise que les autres déciles.

41 Statistique Canada, *Personnes à faible revenu selon certaines caractéristiques, taux et nombre estimatif*, Québec, 2006, [en ligne] [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls\\_mengs\\_niv\\_vie/revenus\\_depense/revenus/faiblerevpers2006.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/faiblerevpers2006.htm), page consultée le 25 mai 2009.

42 *Ibid.*

43 Banque alimentaire Canada, *Bilan Faim 2006*, disponible au [http://www.cafb-acba.ca/documents/HungerCount\\_2006\\_FR.pdf](http://www.cafb-acba.ca/documents/HungerCount_2006_FR.pdf)

44 Anciennement l'Association canadienne des banques alimentaires.

45 Statistique Canada, *Les seuils de faibles revenus de 2005 et les mesures de faibles revenus de 2004*, p.23 [en ligne], <http://www.statcan.ca/francais/research/75F0002MIF/75F0002MIF2006004.pdf>

46 Crespo, Stephane, *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu : Édition 2008*, Institut de la statistique du Québec, Décembre 2008, 190p. p. 111. Disponible en ligne [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2008/inegalite\\_faible\\_revenu.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2008/inegalite_faible_revenu.pdf)

47 *Ibid.* p. 29

48 Pour une région urbaine comptant de 30 000 à 99 000 habitants, qui représente le seuil moyen.

49 Ces données ainsi que les suivantes proviennent de: Statistique Canada, *Les seuils de faible revenu de 2008 et les mesures de faible revenu de 2007*, p.24 [en ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2009002-fra.pdf>

50 Rappelons que ce chapitre, tout comme l'ensemble notre étude, ne s'attarde pas à la mobilité des familles individuellement, mais s'intéresse plutôt aux changements des résultats économiques pour chaque décile. Dans le reste de l'étude, la population est divisée en dix groupes de grandeur équivalente (déciles) et les changements observés sont les différentes mesures statistiques, basées sur les gains et les revenus après impôt des familles. Dans ce chapitre, la définition économique des déciles demeure constante et c'est la proportion de la population entrant dans chacune de ses catégories économiques qui varie, représentant plus ou moins 10% de la population à travers le temps. Dans les deux cas, les données sont en dollars constants de 2006.

51 Nous avons choisi 1980 comme année témoin parce que les performances macro-économiques y ont été les meilleures en regard des autres années précédant la récession de 1981–82.

52 Il serait envisageable d'attribuer ce changement de distribution dans l'application des politiques néolibé-

rales de 1989 à aujourd'hui. Cette question mériterait une étude à elle seule.

53 Celui-ci a tout de même eu un regain en 1999, mais il fut de courte durée, et le nombre de familles de ce groupe semble décliner légèrement depuis.

54 Veuillez noter que les données du décile 1 quant aux gains ne sont pas considérées dans ce graphique puisque les hauts taux de chômage des années entre 1976 et 2003 font que les données sur les gains de ce

décile ne permettent pas ce calcul. Cependant, un peu pour les mêmes raisons, on remarque que leur nombre de semaines travaillées a augmenté de manière similaire à l'ensemble des familles avec enfant québécoise.

55 Hurteau, *op. cit.*

56 Statistique Canada, *Famille économique*, [en ligne] [http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/e-family\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/e-family_f.htm), page consultée le 10 février 2010.

## Annexe

Données par période	<i>Gains</i>		<i>Revenus</i>	
	1976-1979	2003-2006	1976-1979	2003-2006
Décile 1	3 258 \$	2 870 \$	15 551 \$	19 054 \$
Décile 2	20 976 \$	16 730 \$	28 392 \$	30 864 \$
Décile 3	33 473 \$	28 088 \$	36 333 \$	37 975 \$
Décile 4	42 094 \$	38 008 \$	42 068 \$	44 275 \$
Décile 5	49 390 \$	48 665 \$	47 377 \$	50 714 \$
Décile 6	56 539 \$	59 096 \$	52 951 \$	58 110 \$
Décile 7	65 165 \$	70 979 \$	59 590 \$	66 083 \$
Décile 8	75 741 \$	86 773 \$	68 286 \$	76 049 \$
Décile 9	91 236 \$	108 593 \$	80 055 \$	90 005 \$
Décile 10	136 550 \$	186 462 \$	115 397 \$	139 764 \$

Gains	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Décile 1	5 333 \$	2 446 \$	2 086 \$	3 169 \$	1 126 \$	1 969 \$	458 \$	224 \$	55 \$	247 \$	630 \$
Décile 2	23 120 \$	19 049 \$	19 540 \$	22 195 \$	16 971 \$	19 679 \$	13 154 \$	13 133 \$	10 367 \$	13 273 \$	14 482 \$
Décile 3	34 538 \$	32 436 \$	33 063 \$	33 855 \$	30 694 \$	31 435 \$	26 846 \$	26 241 \$	25 204 \$	28 045 \$	28 782 \$
Décile 4	42 885 \$	41 331 \$	42 725 \$	41 434 \$	40 322 \$	39 839 \$	36 619 \$	36 032 \$	35 290 \$	37 558 \$	38 122 \$
Décile 5	49 845 \$	48 889 \$	49 570 \$	49 255 \$	48 853 \$	46 816 \$	44 503 \$	43 598 \$	44 594 \$	46 381 \$	47 044 \$
Décile 6	56 936 \$	55 597 \$	57 176 \$	56 447 \$	56 183 \$	54 653 \$	52 061 \$	50 784 \$	53 031 \$	54 426 \$	55 448 \$
Décile 7	65 458 \$	63 522 \$	66 119 \$	65 562 \$	63 988 \$	63 115 \$	60 780 \$	58 338 \$	61 570 \$	63 334 \$	64 658 \$
Décile 8	76 601 \$	73 956 \$	76 384 \$	76 023 \$	74 615 \$	73 221 \$	71 135 \$	69 853 \$	72 067 \$	73 671 \$	75 099 \$
Décile 9	94 779 \$	89 856 \$	89 358 \$	90 951 \$	90 287 \$	87 060 \$	85 081 \$	84 482 \$	86 410 \$	89 339 \$	89 089 \$
Décile 10	150 147 \$	131 686 \$	130 760 \$	133 607 \$	130 080 \$	123 597 \$	122 330 \$	126 062 \$	129 204 \$	125 140 \$	126 863 \$

Gains	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Décile 1	264 \$	925 \$	2 461 \$	920 \$	95 \$	8 \$	0 \$	0 \$	4 \$	0 \$	65 \$
Décile 2	14 080 \$	16 350 \$	18 541 \$	14 232 \$	10 467 \$	9 504 \$	5 905 \$	8 917 \$	8 824 \$	7 013 \$	7 910 \$
Décile 3	29 657 \$	30 032 \$	31 746 \$	27 677 \$	24 097 \$	23 638 \$	20 725 \$	23 694 \$	23 472 \$	22 117 \$	21 139 \$
Décile 4	40 182 \$	40 294 \$	41 197 \$	37 725 \$	34 638 \$	34 804 \$	32 354 \$	34 956 \$	34 193 \$	32 288 \$	32 089 \$
Décile 5	48 872 \$	48 927 \$	49 475 \$	47 913 \$	43 761 \$	44 330 \$	42 563 \$	44 783 \$	43 428 \$	42 615 \$	43 000 \$
Décile 6	57 319 \$	57 805 \$	57 158 \$	57 520 \$	53 501 \$	54 480 \$	51 996 \$	53 682 \$	52 141 \$	53 264 \$	53 085 \$
Décile 7	66 607 \$	66 827 \$	65 688 \$	67 782 \$	62 526 \$	64 847 \$	62 264 \$	63 411 \$	62 467 \$	62 937 \$	65 134 \$
Décile 8	76 712 \$	78 347 \$	77 008 \$	79 294 \$	73 647 \$	77 411 \$	75 039 \$	75 237 \$	74 263 \$	74 144 \$	76 997 \$
Décile 9	92 854 \$	93 979 \$	93 469 \$	94 975 \$	89 174 \$	93 131 \$	90 741 \$	91 175 \$	91 432 \$	92 146 \$	95 869 \$
Décile 10	138 838 \$	136 510 \$	147 971 \$	133 884 \$	136 588 \$	134 659 \$	130 190 \$	139 877 \$	145 928 \$	137 336 \$	144 966 \$

Gains	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Décile 1	16 \$	527 \$	767 \$	989 \$	1 052 \$	1 923 \$	3 521 \$	2 504 \$	3 532 \$
Décile 2	10 179 \$	11 518 \$	12 531 \$	13 444 \$	13 189 \$	16 243 \$	17 872 \$	15 528 \$	17 277 \$
Décile 3	22 893 \$	25 347 \$	26 402 \$	25 620 \$	24 821 \$	27 385 \$	27 962 \$	27 902 \$	29 102 \$
Décile 4	33 819 \$	36 525 \$	37 734 \$	37 272 \$	36 357 \$	37 685 \$	37 865 \$	37 673 \$	38 808 \$
Décile 5	45 457 \$	47 631 \$	48 194 \$	47 594 \$	46 486 \$	47 799 \$	49 106 \$	48 377 \$	49 378 \$
Décile 6	56 652 \$	57 247 \$	58 529 \$	57 986 \$	56 223 \$	58 001 \$	58 827 \$	59 434 \$	60 122 \$
Décile 7	68 547 \$	66 819 \$	70 184 \$	70 064 \$	67 803 \$	70 199 \$	70 328 \$	71 116 \$	72 273 \$
Décile 8	80 706 \$	79 965 \$	84 682 \$	85 757 \$	85 100 \$	85 621 \$	87 321 \$	86 517 \$	87 633 \$
Décile 9	100 912 \$	99 231 \$	103 912 \$	106 106 \$	108 156 \$	107 119 \$	108 669 \$	107 393 \$	111 193 \$
Décile 10	150 960 \$	156 544 \$	155 900 \$	162 444 \$	176 789 \$	175 534 \$	193 067 \$	183 771 \$	193 477 \$

Déciles	1976-1979	2003-2006
Déciles 1-3	19 236 \$	15 896 \$
Déciles 4-7	53 297 \$	54 187 \$
Déciles 8-10	101 176 \$	127 276 \$

<b>Revenu après impôt</b>	<b>1976</b>	<b>1977</b>	<b>1978</b>	<b>1979</b>	<b>1980</b>	<b>1981</b>	<b>1982</b>	<b>1983</b>	<b>1984</b>	<b>1985</b>	<b>1986</b>
Décile 1	16 902 \$	14 210 \$	15 817 \$	15 275 \$	14 653 \$	14 672 \$	13 809 \$	14 507 \$	13 906 \$	14 033 \$	14 680 \$
Décile 2	29 330 \$	27 150 \$	28 936 \$	28 154 \$	25 952 \$	27 716 \$	25 113 \$	25 035 \$	23 488 \$	24 696 \$	25 851 \$
Décile 3	36 567 \$	35 662 \$	37 234 \$	35 871 \$	35 824 \$	35 425 \$	33 171 \$	33 501 \$	31 760 \$	33 239 \$	34 185 \$
Décile 4	41 765 \$	41 826 \$	43 113 \$	41 568 \$	41 707 \$	40 933 \$	39 896 \$	39 277 \$	39 132 \$	40 118 \$	40 236 \$
Décile 5	46 969 \$	47 432 \$	48 467 \$	46 640 \$	47 991 \$	46 232 \$	45 592 \$	44 076 \$	45 259 \$	45 741 \$	45 177 \$
Décile 6	52 890 \$	52 508 \$	54 038 \$	52 367 \$	52 897 \$	51 753 \$	50 767 \$	48 854 \$	50 706 \$	51 397 \$	51 322 \$
Décile 7	60 039 \$	58 873 \$	60 148 \$	59 299 \$	59 037 \$	56 923 \$	56 319 \$	54 089 \$	56 416 \$	57 387 \$	58 120 \$
Décile 8	69 199 \$	68 093 \$	68 366 \$	67 486 \$	66 433 \$	64 017 \$	64 163 \$	61 597 \$	63 980 \$	64 617 \$	65 704 \$
Décile 9	82 446 \$	79 912 \$	79 336 \$	78 525 \$	76 251 \$	75 489 \$	74 784 \$	73 553 \$	74 488 \$	75 631 \$	75 372 \$
Décile 10	125 073 \$	113 387 \$	110 684 \$	112 443 \$	106 087 \$	106 229 \$	100 982 \$	101 172 \$	103 734 \$	104 477 \$	104 398 \$

<b>Revenu après impôt</b>	<b>1987</b>	<b>1988</b>	<b>1989</b>	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>
Décile 1	13 917 \$	15 684 \$	16 125 \$	15 036 \$	14 028 \$	14 565 \$	13 624 \$	14 522 \$	14 693 \$	14 759 \$	14 448 \$
Décile 2	24 989 \$	27 116 \$	28 043 \$	25 859 \$	24 128 \$	24 577 \$	22 646 \$	23 690 \$	23 585 \$	23 353 \$	22 352 \$
Décile 3	33 602 \$	35 089 \$	36 898 \$	34 174 \$	32 700 \$	33 324 \$	30 929 \$	32 294 \$	32 510 \$	30 630 \$	29 860 \$
Décile 4	39 922 \$	41 729 \$	42 553 \$	40 453 \$	38 809 \$	39 838 \$	37 713 \$	38 640 \$	38 018 \$	36 639 \$	35 610 \$
Décile 5	45 514 \$	46 831 \$	47 259 \$	46 027 \$	44 046 \$	45 729 \$	42 909 \$	44 603 \$	43 192 \$	43 170 \$	41 966 \$
Décile 6	51 123 \$	52 040 \$	52 120 \$	51 542 \$	49 451 \$	50 690 \$	48 299 \$	49 495 \$	49 121 \$	49 210 \$	49 348 \$
Décile 7	57 303 \$	58 254 \$	57 694 \$	58 273 \$	55 844 \$	57 358 \$	54 998 \$	55 168 \$	55 479 \$	55 866 \$	56 636 \$
Décile 8	65 402 \$	65 443 \$	65 312 \$	65 560 \$	63 307 \$	64 839 \$	62 637 \$	62 349 \$	62 394 \$	63 578 \$	65 195 \$
Décile 9	77 389 \$	75 698 \$	75 711 \$	76 248 \$	72 990 \$	75 425 \$	72 235 \$	72 555 \$	72 719 \$	74 626 \$	76 067 \$
Décile 10	114 482 \$	106 411 \$	112 086 \$	102 843 \$	105 625 \$	102 412 \$	96 686 \$	102 049 \$	108 037 \$	109 088 \$	113 138 \$

<b>Revenu après impôt</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Décile 1	15 725 \$	15 408 \$	14 934 \$	16 989 \$	16 848 \$	17 614 \$	18 907 \$	18 315 \$	21 382 \$
Décile 2	25 110 \$	25 884 \$	26 015 \$	27 325 \$	27 935 \$	29 221 \$	30 561 \$	30 960 \$	32 716 \$
Décile 3	31 242 \$	33 748 \$	33 810 \$	34 818 \$	35 404 \$	36 124 \$	37 055 \$	38 751 \$	39 969 \$
Décile 4	36 869 \$	40 016 \$	40 786 \$	41 415 \$	41 587 \$	42 503 \$	43 396 \$	45 266 \$	45 934 \$
Décile 5	43 438 \$	46 088 \$	47 354 \$	48 203 \$	48 380 \$	48 495 \$	49 921 \$	51 785 \$	52 657 \$
Décile 6	49 790 \$	52 033 \$	52 966 \$	55 555 \$	54 551 \$	56 115 \$	57 279 \$	58 663 \$	60 383 \$
Décile 7	57 991 \$	58 388 \$	59 856 \$	63 032 \$	62 310 \$	63 694 \$	65 203 \$	66 693 \$	68 742 \$
Décile 8	66 178 \$	66 542 \$	70 102 \$	72 494 \$	74 199 \$	74 315 \$	75 786 \$	76 369 \$	77 727 \$
Décile 9	77 206 \$	78 493 \$	82 546 \$	86 283 \$	88 601 \$	86 777 \$	90 079 \$	89 840 \$	93 325 \$
Décile 10	111 304 \$	115 733 \$	119 444 \$	124 470 \$	133 286 \$	128 503 \$	142 262 \$	141 487 \$	146 804 \$

<b>Déciles</b>	<b>1976-1979</b>	<b>2003-2006</b>
Déciles 1-3	26 759 \$	29 298 \$
Déciles 4-7	50 496 \$	54 796 \$
Déciles 8-10	87 913 \$	101 940 \$

